



Marnaz
Haute-Savoie 

COMMUNE DE MARNAZ

Diagnostic de la qualité environnementale des
milieux

Prestation globale INFOS

Secteur 4 - BRUAZ – MARNAZ (74)

Dossier N°24-462-d

Octobre 2024



AMÉTEN
80 Avenue Jean Jaurès
38320 EYBENS

AMÉTEN - Antenne des Pays de Savoie
9 rue du Vieux Moulin
MEYTHET
74960 ANNECY



www.lne.fr

COMMUNE DE MARNAZ**DIAGNOSTIC DE LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE DES
MILIEUX****PRESTATION GLOBALE INFOS****SECTEUR 4 - BRUAZ – MARNAZ (74)***Dossier N°24-462-d*Equipe du projet :

- Emma CAMUS, chef de projets
- Alicia MERMILLOD-BLONDIN, superviseur.

| Indice | Date | Rédaction | Vérification | Version / Modifications | Contrôle qualité/Supervision |
|--------|------------|-----------|--------------|----------------------------|---------------------------------|
| 1 | 29/10/2024 | E. CAMUS | E. CAMUS | Émission initiale INFOS | A. MERMILLOD- BLONDIN |

S O M M A I R E

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 1 | SYNTHESE NON TECHNIQUE | 6 |
| 2 | SYNTHESE TECHNIQUE | 7 |
| 3 | CADRE DE LA MISSION | 10 |
| 3.1 | Présentation générale de l'étude..... | 10 |
| 3.2 | Objectif de l'étude..... | 10 |
| 3.3 | Méthodologie générale employée..... | 10 |
| 3.4 | Documents consultés | 12 |
| 4 | A100 - VISITE DU SITE - PRESENTATION GENERALE..... | 13 |
| 4.1 | Situation géographique | 13 |
| 4.2 | Etat actuel du site et avoisinants | 14 |
| 5 | A110 - ETUDE HISTORIQUE ET DOCUMENTAIRE DU SITE | 29 |
| 5.1 | Bases de données – identification du site d'étude | 29 |
| 5.2 | Historique du site | 34 |
| 5.3 | Synthèse des sources potentielles sur site..... | 37 |
| 6 | A120 - ETUDE DE VULNERABILITE | 43 |
| 6.1 | Contexte météorologique | 43 |
| 6.2 | Topographie du site..... | 43 |
| 6.3 | Contexte géologique | 45 |
| 6.4 | Contexte hydrogéologique..... | 47 |
| 6.5 | Contexte hydrographique | 49 |
| 6.6 | Risques naturels et technologiques | 50 |
| 6.7 | Contexte écologique..... | 52 |
| 6.8 | Plan local d'urbanisme et servitudes | 53 |
| 6.9 | Vulnérabilité des milieux..... | 54 |
| 7 | A130 – SCHEMA CONCEPTUEL ET PROGRAMME PREVISIONNEL D'INVESTIGATIONS..... | 55 |
| 7.1 | Schéma conceptuel préliminaire..... | 55 |
| 7.2 | Milieu(x) à investiguer | 55 |
| 7.3 | Paramètres pris en compte pour la définition du programme | 55 |
| 7.4 | Programme d'investigation proposé..... | 56 |
| 8 | CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS | 63 |
| 9 | LIMITES D'UTILISATION D'UNE ETUDE DE POLLUTION | 65 |
| 10 | GLOSSAIRE | 66 |

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Questionnaire de la visite de site

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Localisation de la zone d'étude (Source : IGN) | 13 |
| Figure 2 : Cartographie des sites d'études au droit du secteur 4 | 15 |
| Figure 3 : Occupation des sols - site BUCHET (septembre - octobre 2024) | 18 |
| Figure 4 : Photographies de l'état actuel du site – site BUCHET (septembre-octobre 2024) | 19 |
| Figure 5 : Occupation des sols – site parcelle 672 (septembre - octobre 2024)..... | 20 |
| Figure 6 : Photographies de l'état actuel du site – site parcelle 672 (septembre-octobre 2024) | 20 |
| Figure 7 : Occupation des sols – site parcelles 647 et 662 (septembre - octobre 2024) | 21 |
| Figure 8 : Photographies de l'état actuel du site – site parcelles 647 et 662 (septembre-octobre 2024) | 21 |
| Figure 9 : Occupation des sols – site DANCET / DOCQUIN (septembre - octobre 2024) | 22 |
| Figure 10 : Photographies de l'état actuel du site – site DANCET/DOCQUIN (septembre-octobre 2024) | 23 |
| Figure 11 : Occupation des sols – parcelle 638 (septembre - octobre 2024) | 24 |
| Figure 12 : Photographies de l'état actuel du site – parcelle 638 (septembre-octobre 2024) | 24 |
| Figure 13 : Occupation des sols – site CHEVAQUE (septembre - octobre 2024) | 25 |
| Figure 14 : Photographies de l'état actuel du site – site CHEVAQUE (septembre-octobre 2024) | 27 |
| Figure 15 : Photographies des avoisinants (septembre - octobre 2024) | 28 |
| Figure 16 : Localisation des sites CASIAS dans un rayon de 250 m autour du site étudié | 32 |
| Figure 17 : Localisation des sites ex-BASOL, SIS et ICPE dans des rayons de 250, 500 et 1000 m autour du site étudié | 33 |
| Figure 18 : Photographies historiques aériennes | 36 |
| Figure 19 : Sources potentielles de pollution – site BUCHET..... | 39 |
| Figure 20 : Sources potentielles de pollution – parcelle 672..... | 40 |
| Figure 21 : Sources potentielles de pollution – site DANCET / DOCQUIN | 41 |
| Figure 22 : Sources potentielles de pollution – site CHEVAQUE | 42 |
| Figure 23 : Profil topographie de la partie Ouest du site d'étude (Source : Géoportail) | 43 |
| Figure 24 : Profil topographie de la partie Est du site d'étude (Source : Géoportail)..... | 44 |
| Figure 25 : Extrait de la carte géologique de CLUSES | 45 |
| Figure 26 : Captages AEP, points d'eau BSS et prélèvements déclarés recensés en périphérie du site | 48 |
| Figure 27 : Cours d'eau et surface en eau identifiés en périphérie du site | 49 |
| Figure 28 : Extrait de la carte des aléas naturels de la commune de MARNAZ | 50 |
| Figure 29 : Zonages réglementaires en périphérie du site | 52 |
| Figure 30 : Extrait du PLU de MARNAZ (source : Géoportail de l'urbanisme) | 53 |
| Figure 31 : Localisation prévisionnelle des investigations sur les sols, dalle béton et gaz du sol (A130) – site BUCHET | 57 |
| Figure 32 : Localisation prévisionnelle des investigations sur les sols, dalle béton et gaz du sol (A130) – site DANCET/DOCQUIN et parcelle 672..... | 59 |
| Figure 33 : Localisation prévisionnelle des investigations sur les sols, dalle béton et gaz du sol (A130) – site CHEVAQUE..... | 61 |

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Données consultées | 12 |
| Tableau 2 : Site BASOL recensé dans un rayon de 1000 m autour du site | 29 |
| Tableau 3 : Site CASIAS recensé dans un rayon de 250 m autour du site | 31 |
| Tableau 4 : Descriptions lithologiques sur surface des sondages BSS recensés en périphérie du site | 46 |
| Tableau 5 : Points d'eau recensés dans la BSS dans un rayon de 1 000 m autour du site..... | 47 |
| Tableau 6 : Programme prévisionnel d'investigations sur les sols – site BUCHET..... | 58 |
| Tableau 7 : Programme prévisionnel d'investigations sur les dalles bétons – site BUCHET..... | 58 |
| Tableau 8 : Programme prévisionnel d'investigations sur les gaz du sol – site BUCHET | 58 |
| Tableau 9 : Programme prévisionnel d'investigations sur les sols – site DANCET/DOCQUIN et parcelle 672..... | 60 |
| Tableau 10 : Programme prévisionnel d'investigations sur les dalles bétons – site DANCET/DOCQUIN et parcelle 672 | 60 |
| Tableau 11 : Programme prévisionnel d'investigations sur les gaz du sol – site DANCET/DOCQUIN et parcelle 672..... | 60 |
| Tableau 12 : Programme prévisionnel d'investigations sur les sols – site CHEVAQUE..... | 62 |
| Tableau 13 : Programme prévisionnel d'investigations sur les dalles bétons – site CHEVAQUE..... | 62 |
| Tableau 14 : Programme prévisionnel d'investigations sur les gaz du sol – site CHEVAQUE | 62 |

1 SYNTHÈSE NON TECHNIQUE

Dans le cadre de la restructuration et l'urbanisation du centre-ville de MARNAZ (74), la commune a identifié plusieurs secteurs présentant un risque de pollution, en lien avec des anciennes activités de décolletage dont le secteur nommé BRUAZ (secteur 4).

Le site est actuellement occupé par plusieurs bâtiments ayant accueilli des activités industrielles et des logements. Des espaces verts sont également présents, ainsi que la rue du Battoir coupant le site en deux.

Le projet n'est pas encore défini à ce stade.

D'après l'étude historique, les différents sites (BUCHET, DANCET/DOCQUIN, parcelle 638 et CHEVAQUE) étaient déjà occupés par des bâtiments en 1927 puis des extensions ont été réalisées au cours des années. Tous ces bâtiments ont accueilli des activités de décolletage hormis la parcelle 638, occupée actuellement pour un logement et dont aucune autre information n'a été obtenue. L'usine BUCHET est actuellement inoccupée et à l'abandon. Le site DANCET / DOCQUIN a été réhabilité en partie pour du logement et le reste est inoccupé. Enfin, le site CHEVAQUE est en grande partie inoccupé hormis pour du stockage et une entreprise de paysagiste.

Sur la base des données collectées lors de l'étude historique et documentaire, il apparaît que plusieurs sources potentielles de pollution ont été mises en évidence, liées aux activités de décolletage au droit des bâtiments du secteur BRUAZ.

Ainsi, la poursuite de la méthodologie nationale appliquée aux sites et sols pollués semble nécessaire avec la mise en œuvre d'investigations sur les milieux sol, gaz du sol et dalle béton (prestation DIAG de la norme NFX 31-620).

Nous rappelons que certains bâtiments n'ont pas pu être visités lors de la mission et constituent des zones d'incertitudes. Par ailleurs, aucun programme n'a été défini pour la parcelle 638 occupée par des logements. L'historique n'était pas connu, il serait souhaitable de pouvoir mener des investigations (ex : air sous dalle).

En parallèle des diagnostics de pollution, nous recommandons de procéder à la mise en sécurité des sites en procédant à l'élimination des produits dangereux encore présents. Il s'agit notamment de procéder aux opérations de vidange/dégazage/inertage des différentes cuves identifiées et d'évacuer vers des filières adaptées les fûts.

2 SYNTHÈSE TECHNIQUE

|  CADRE DE L'ÉTUDE | |
|---|---|
| Maitre d'ouvrage | Commune de MARNAZ |
| Mission | Diagnostic environnemental (prestation globale : INFOS) |
| Adresse du site | Secteur 4 : BRUAZ – Rue du Bargy / Rue du Battoir – MARNAZ (74) |
| Superficie du site | 15 300 m ² |
| Projet d'aménagement | Projet de restructuration et urbanisation du centre-ville de Marnaz. |
| Cadre réglementaire | - |
| Occupation actuelle | Le site est actuellement occupé par plusieurs bâtiments ayant accueilli des activités industrielles et des logements. Des espaces verts sont également présents, ainsi que la rue du Battoir coupant le site en deux. |

|  ÉTUDE DOCUMENTAIRE | |
|--|---|
| Etude historique, mémorielle et documentaire | <p>Historique : D'après l'étude historique, les différents sites (BUCHET, DANCET/DOCQUIN, parcelle 638 et CHEVAQUE) étaient déjà occupés par des bâtiments en 1927 puis des extensions ont été réalisées au cours des années. Tous ces bâtiments ont accueilli des activités de décolletage hormis la parcelle 638, occupée actuellement pour un logement et dont aucune autre information n'a été obtenue. L'usine BUCHET est actuellement inoccupée et à l'abandon. Le site DANCET / DOCQUIN a été réhabilité en partie pour du logement et le reste est inoccupé. Enfin, le site CHEVAQUE est en grande partie inoccupé hormis pour du stockage et une entreprise de paysagiste.</p> <p><u>Sources de pollution et polluants associés au droit du site :</u></p> <p>Parcelles 660 et 661 (site BUCHET) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un bâtiment ayant accueilli une activité de décolletage comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une cuve de fioul aérienne en sous-sol ; ○ Une cuve de fioul aérienne au rez-de-chaussée de l'atelier ainsi qu'une chaudière ; ○ Des ateliers présentant des dalles visuellement fortement imprégnées par des huiles. Nous n'avons pas pu identifier avec précisions l'emplacement des différentes zones d'activités (usinage, stockages, etc...). Au regard de l'état général dégradé des dalles et de leur aspect huileux et noirâtre, l'ensemble des ateliers est considéré comme une source potentielle de pollution ; <p style="margin-left: 40px;">Une pièce qui devait servir au dégraissage/séchage des pièces dans laquelle se trouvent encore des fûts de trichloroéthylène ;</p> - Des déversements d'huiles/produits chlorés en extérieurs en bordure du bâtiment d'après les témoignage recueillis par la Mairie. La localisation de ces déversements |

n'a pas été précisée mais nous pouvons supposer qu'ils ont eu lieu en bordure du bâtiment qui servait pour le dégraissage/séchage des pièces ;

- Un transformateur électrique en extérieur ;

Parcelle 672 :

- Stockages de véhicules hors d'usage en partie Est.

Parcelles 647 et 662 : Aucune source potentielle de pollution n'a été identifiée sur ces parcelles.

Parcelles 646, 645, 644, 643, 642, 641, 640 et 639 (site DANCET/DOCQUIN) :

- Un bâtiment ayant accueilli une ancienne activité de décolletage comprenant :
 - o Une chaudière et une cuve aérienne de fioul en sous-sol ;
 - o Des dalles en mauvaise état sur l'ensemble de la partie atelier visitée, qui a probablement accueilli des activités de décolletage (peu de données disponibles) ;
- Un évier de cuve se trouve en bordure du bâtiment de la parcelle 631. La cuve peut potentiellement être présente dans l'emprise du site d'étude ;
- Un fût en extérieur, dans une zone en friche devant l'atelier.
- A noter qu'une partie du site du site n'a pas pu être visitée, une incertitude subsiste donc sur la zone non visitée (bâtiment DOCQUIN au Nord) dont le rez-de-chaussée semble être un ancien atelier.

Parcelle 638 : Cette parcelle, réhabilitée en logement n'a pas été visitée et aucune donnée sur l'historique n'est disponible.

Parcelles 455, 456, 457, 458, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470 et 471 (site CHEVAQUE) :

- Un bâtiment au Nord ayant accueilli une activité de décolletage. L'emplacement des différentes zones d'activités liées au décolletage (usinage, dégraissage, stockages, etc...) n'ayant pas été localisé, le bâtiment dans son entièreté est considéré comme source potentielle de pollution.
- Un bâtiment au Sud ayant accueilli des activités de décolletage comprenant :
 - o Des ateliers avec sol carrelé huileux. Nous n'avons pas pu identifier avec précisions l'emplacement des différentes zones d'activités (usinage, stockages, etc...). Au regard de l'aspect huileux des dalles, l'ensemble des ateliers est considéré comme une source potentielle de pollution ;
 - o Une chaudière ;
 - o Une fosse avec des anciennes structures servant probablement au séchage des pièces ;
- Une benne à limaille dans une fosse enterrée en extérieur ;
- Une cuve de fioul enterrée de capacité inconnue (dont la localisation précise n'a pas pu être définie) ;
- Des potentiels remblais au droit des zones envahies par de la Renouée asiatique ;
- Un incendie des bâtiments dans les années 1980 (pas de donnée détaillée disponibles).

A noter que l'ensemble du site n'a pas pu être visité, une incertitude subsiste donc sur les zones non visitées (sous-sol du bâtiment au Nord et rez-de-chaussée du bâtiment au Sud).

Sources de pollution et polluants associés au voisinage du site : Aucun

| | | | |
|---------------------------|--|----------------|---|
| Vulnérabilité des milieux |  Eaux souterraines | Forte | - Présence d'un aquifère plus ou moins discontinu vers 8-15 m/TN ; - Site non inclus dans un périmètre de protection d'un captage. |
| |  Eaux superficielles | Moyenne | - Site à proximité du torrent de Marnaz (100 m à l'Est) - Aucun rejet direct identifié |
| |  Environnement | Faible | - Site non inclus dans un zonage réglementaire ; - Environnement déjà urbanisé et industrialisé. |



CONCLUSIONS/PRECONISATIONS

Sur la base des données collectées lors de l'étude historique et documentaire, il apparaît que plusieurs sources potentielles de pollution ont été mises en évidence, liées aux activités de décolletage au droit des bâtiments du secteur BRUAZ.

Au regard, de ce qui précède, la poursuite de la méthodologie nationale appliquée aux sites et sols pollués semble nécessaire avec la mise en œuvre d'investigations sur les milieux sol et dalle béton (prestation DIAG-A200 de la norme NFX 31-620).

De plus, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de localiser avec précision les anciennes installations de décolletage sur l'ensemble des bâtiments, et notamment les stockages de solvants chlorés et les zones de dégraissage, nous recommandons de mener des investigations sur le milieu gaz du sol (prestation A320). Le milieu gaz du sol étant un milieu intégrateur de la pollution, des investigations sur ce milieu peuvent permettre de mettre en évidence des contaminations qui ne seraient pas détectées sur les sondages sols (prélèvement très ponctuel). Nous recommandons donc d'équiper des sondages en piézaires dans les anciens ateliers de décolletage afin de mieux caractériser les niveaux de contamination du site et donc de permettre une meilleure appréhension des potentiels risques sanitaires à prendre en compte dans le cadre de la réhabilitation du site.

Les composés ciblés seront les suivants : HCT, HAP, BTEX, PCB, COHV et métaux.

En parallèle des diagnostics de pollution, nous recommandons de procéder à la mise en sécurité des sites en procédant à l'élimination des produits dangereux encore présents. Il s'agit notamment de procéder aux opérations de vidange/dégazage/inertage des différentes cuves identifiées et d'évacuer vers des filières adaptées les fûts.

3 CADRE DE LA MISSION

3.1 Présentation générale de l'étude

Dans le cadre de la restructuration et l'urbanisation du centre-ville de MARNAZ (74), la commune a identifié plusieurs secteurs présentant un risque de pollution, en lien avec des anciennes activités de décolletage dont le site nommé BRUAZ (secteur 4).

Le secteur 4 est actuellement occupé par plusieurs bâtiments ayant accueilli des activités industrielles et des logements. Des espaces verts sont également présents, ainsi que la rue du Battoir coupant le site en deux.

Dans le cadre de ce projet, la commune de MARNAZ souhaite faire réaliser un diagnostic environnemental de la qualité des sols et des autres milieux susceptibles d'être impactés et évaluer les conséquences que la présence potentielle de polluants peut avoir sur le projet.

Ce document présente la méthodologie proposée par AMÉTEN pour atteindre cet objectif.

Notre étude se base sur les textes et outils de la politique nationale de gestion des sites et sols pollués en France d'avril 2017, et les exigences des normes françaises NF X 31-620 - Qualité du sol - Prestations de services relatives aux sites et sols pollués révisées en décembre 2021, et notamment :

- Norme NF X 31-620-1 - Partie 1 : Exigences générales ;
- Norme NF X 31-620-2 - Partie 2 : Exigences dans le domaine des prestations d'études, d'assistance et de contrôle.

3.2 Objectif de l'étude

L'objectif de la mission est d'identifier, quantifier et hiérarchiser les impacts sur les sols des activités passées et/ou présentes sur le site. Elle consiste en la réalisation d'une étude historique, documentaire et de vulnérabilité du site.

3.3 Méthodologie générale employée

La méthodologie employée est conforme aux textes du Ministère de la Transition écologique et solidaire, et en particulier à la note ministérielle d'avril 2017 et à la norme NF X 31-620 « *Qualité du sol – Prestations de services relatives aux sites et sols pollués (études, ingénierie, réhabilitation de sites pollués et travaux de dépollution)* » de décembre 2021.



Les antennes de Grenoble, Annecy et Lyon d'AMÉTEN sont certifiées par le LNE :

- selon la démarche volontairement LNE Sites et sols pollués, attestant de la conformité de nos prestations avec les exigences définies dans le référentiel de certification et celles des normes françaises de référence NF X 31-620 parties 1 & 2 relatives aux Sites et Sols Pollués,
- réglementairement selon l'arrêté ministériel du 09 février 2022, permettant de délivrer les attestations ATTES-ALUR démontrant la prise en compte des mesures de gestions de la pollution dans la conception des projets immobiliers.



Nous nous plaçons dans le cadre d'une prestation globale INFOS, faisant appel aux prestations élémentaires suivantes :

- A100 : Visite du site ;
- A110 : Études historiques, documentaires et mémorielles ;
- A120 : Étude de vulnérabilité des milieux ;
- A130 : Élaboration d'un programme prévisionnel d'investigations (si nécessaire).



INFOS

3.4 Documents consultés

Les documents consultés dans le cadre de la rédaction de ce rapport sont présentés dans le tableau ci-dessous.

| Source de données | Date de consultation | Données disponibles |
|---|----------------------|--|
| Commune de MARNAZ | Septembre 2024 | Périmètre ZAC Plan-secteurs pollués potentiels |
| Cadaastre | Septembre 2024 | Plan cadastral et informations parcellaires |
| Géoportail | Septembre 2024 | Photographies aériennes actuelles Archives de photographies aériennes de l'IGN Carte IGN Zones bâties |
| CARMEN Auvergne-Rhône-Alpes | Septembre 2024 | Zonages réglementaires / inventaires liés à l'environnement |
| Infoterre | Septembre 2024 | Carte géologique au 1/50 000 ^{ème} Données de sondages Masse d'eau et points d'eau |
| Géorisques | Septembre 2024 | Liste des ICPE Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex BASOL) Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) Carte des Anciens Sites Industriels et Activités de Services |
| Google Maps / Google Street View | Septembre 2024 | Vues aériennes |
| ARIA-BARPI | Septembre 2024 | Accidents |
| Agence de l'eau | Septembre 2024 | Hydrogéologie / Captages |
| Agence régionale de Santé | Septembre 2024 | Captages AEP |
| Météoblue | Septembre 2024 | Données météo |
| Direction Départementale des Territoires de Haute-Savoie | Septembre 2024 | PPRn, PPRi |
| IRSN - Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire | Septembre 2024 | Cartographie du potentiel radon (par commune) |
| Archives départementales de la Haute-Savoie | Octobre 2024 | Archives concernant l'établissement DECODAX (Henri DANCET) |
| Géoportail de l'urbanisme | Septembre 2024 | PLU, documents d'urbanisme |

Tableau 1 : Données consultées

En complément des données bibliographiques, deux visites du site et des environs ont été réalisées par A. MERMILLOD-BLONDIN et E. CAMUS d'AMÉTEN les 10/09/2024 et 14/10/2024 en présence de J. LOGUT du secrétariat des services techniques de la mairie de MARNAZ. Le questionnaire de visite est présenté en **ANNEXE 1**.

4 A100 - VISITE DU SITE - PRESENTATION GENERALE

4.1 Situation géographique

Le site est localisé à l'Est de la rue du Bargy et de part et d'autre de la rue du Battoir sur la commune de MARNAZ (74).

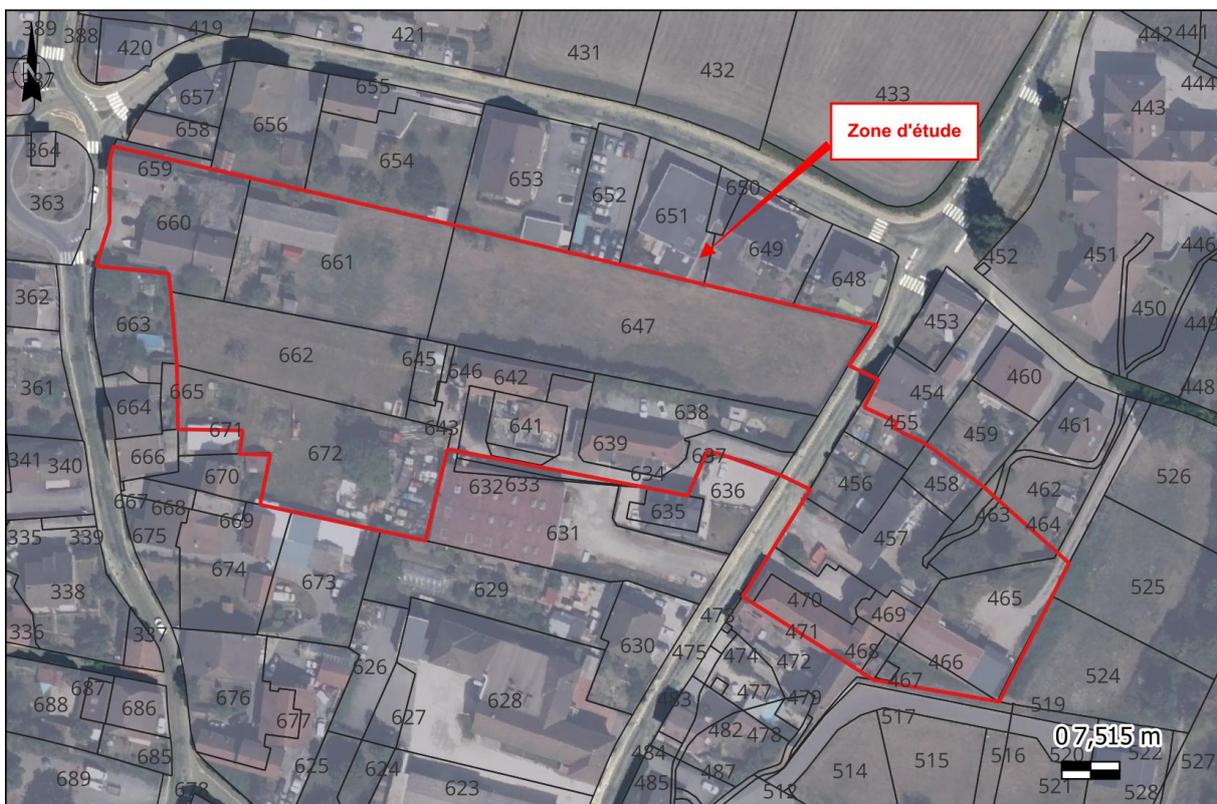
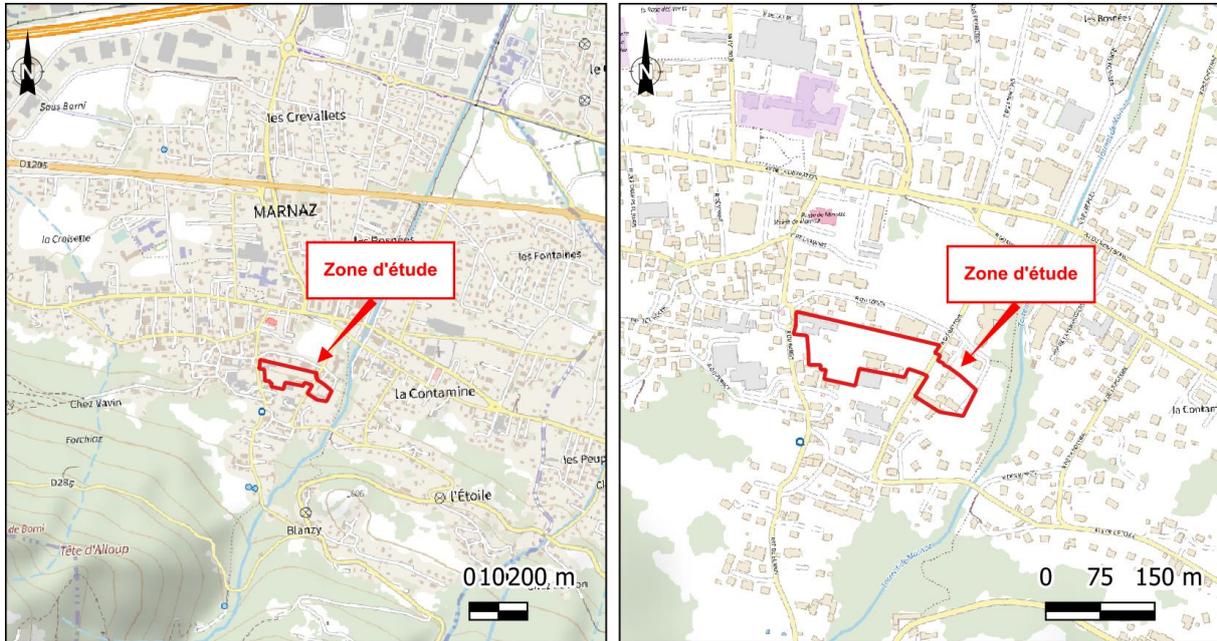


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude (Source : IGN)

4.2 Etat actuel du site et avoisinants

4.2.1 Visite de site – Occupation des sols

Le site d'étude est localisé au droit des parcelles n°660, 661, 662, 672, 645, 644, 643, 646, 642, 641, 640, 638, 639, 647, 455, 456, 457, 458, 463, 462, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470 et 471 de la section OJ du cadastre de la commune de MARNAZ, couvrant une surface d'environ 15 300 m².

Les coordonnées Lambert 93 moyennes au centre du site sont les suivantes :

$$X = 972\ 626$$

$$Y = 6\ 557\ 087$$

Au regard de la superficie importante du secteur 4 et des différentes occupations identifiées, nous avons divisé le secteur d'étude en plusieurs sites pour les besoins de l'étude. Ce découpage apparaît sur la carte en Figure 2.



Figure 2 : Cartographie des sites d'études au droit du secteur 4

Le secteur 4 est occupé par :

Parcelles 660 et 661 (site BUCHET) :

- Un bâtiment sur 3 niveaux ayant accueilli une ancienne activité de décolletage (actuellement plus en activité) :
 - o Le sous-sol comprend une petite cave ainsi qu'une cuve de fioul aérienne.
 - o Le rez-de-chaussée a accueilli les activités de décolletage avec les ateliers et les bureaux. Les dalles sont visuellement fortement imprégnées, des machines sont encore présentes ainsi que certains fût de trichloroéthylène. Une autre citerne de fuel est également présente ainsi qu'une chaudière.
 - o L'étage servait de logement.
- Un cabanon en bois en extérieur ;
- Un transformateur en extérieur ;
- Des garages ;
- Un petit bâtiment de nature inconnue ;
- Des espaces enherbés/en friche.

Parcelle 672 : Arrière du bâtiment industriel de la parcelle 631 (hors emprise site d'étude) accueillant des stockages de véhicules hors d'usage en partie Est et un espace enherbé en partie Ouest.

Parcelles 647 et 662 : parcelles enherbées ;

Parcelles 646, 645, 644, 643, 642, 641, 640 et 639 (site DANCET/DOCQUIN) :

- Un bâtiment sur 3 niveaux ayant accueilli une ancienne activité de décolletage (actuellement plus en activité) :
 - o Le sous-sol sur l'extrémité Nord du bâtiment comprend une chaudière et une cuve aérienne de fioul.
 - o Le rez-de-chaussée n'a pas été entièrement visité. Cependant, dans la partie visitée, l'espace vide semble avoir accueilli un atelier avec des dalles en mauvaise état.
 - o L'étage non visité a été réhabilité en logement.
- Des espaces verts en friche ;
- Un évier de cuve se trouve en bordure du bâtiment de la parcelle 631. La cuve peut potentiellement être présente dans l'emprise du site d'étude ;
- Un fût en extérieur ;
- Des zones en enrobé.

Parcelle 638 : Cette parcelle n'a pas été visitée mais le bâtiment présent accueille des logements.

Parcelles 455, 456, 457, 458, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470 et 471 (site CHEVAQUE) :

- Un premier bâtiment en partie Nord sur plusieurs étages :
 - o Le sous-sol n'a pas pu être visité entièrement. Seule la partie à l'extrémité Nord a été visitée, comprenant des stockages de petits outillages et pneus sur une dalle visuellement en bon état.
 - o Le rez-de-chaussée présente également quelques stockages sur une dalle visuellement en bon état.
 - o Les étages n'ont pas été visités. Cependant, compte tenu de la présence de niveaux inférieurs, cela n'a pas d'impact sur les conclusions de l'étude.

- Le deuxième bâtiment en partie Sud est également sur plusieurs étages.
 - o Le rez-de-chaussée n'a pas pu être visité entièrement. Seule la partie Nord a été visitée. Celle-ci accueillait des anciennes activités de décolletage. Les sols carrelés présentent des taches d'huiles. Une chaudière est également présente ainsi qu'une fosse avec des anciennes structures servant probablement au séchage des pièces. Le site est actuellement en train d'être vidé. Il reste cependant, quelques fûts, pièces et autres outils. La partie Sud non visitée est actuellement occupée par la société Benoit JOLIVET (usinage / décolletage). Cependant, l'activité principale de cette entreprise de décolletage est présente sur un autre atelier dans Marnaz. Le site d'étude semble simplement servir d'espace de stockage.
 - o Les étages ont été visités pour l'ensemble du bâtiment. Ceux-ci sont occupés actuellement par l'entreprise SAMPAIO (paysagiste) et comprennent des bureaux ou des pièces de stockage de petits outillages.
- Deux bennes à limaille dans une fosse enterrée en extérieur ;
- Une cuve de fioul enterrée en extérieure (dont la localisation précise n'a pas pu être définie).
- Un cabanon en bois ;
- Des espaces verts / graviers ;

Notons qu'une partie du site est envahie par de la Renouée asiatique, espèce exotique envahissante.

Enfin, la rue du Battoir traverse également le site d'étude.

En complément des données bibliographiques, deux visites du site et des environs ont été réalisées par A. MERMILLOD-BLONDIN et E. CAMUS d'AMÉTEN les 10/09/2024 et 14/10/2024 en présence de J. LOGUT du secrétariat des services techniques de la mairie de MARNAZ. **Certains bâtiments n'ont pas pu être visités car la Mairie ne disposait pas des clés. Une visite complémentaire sera à réaliser.**

Le questionnaire de visite est présenté en **ANNEXE 1**.

Les reportages photographiques des visites du site et des avoisinants sont présentés dans les figures suivantes par zones de bâtiment.

Parcelles 660 et 661 (site BUCHET) :



Légende

| | | |
|--|----------------------------|--|
| Secteur 4 - BRUAZ | OCCUPATION DES SOLS | Cuve de fioul |
| Emprise BUCHET | SECTEUR 4 | Zone de dégraissage / séchage (fûts) |
| LOCALISATION PRISES DE VUE | Edifice de nature inconnue | Emprise sous-sol (approximative) + bureau en rdc |
| Localisation des photographies du site | Garages | Emprise atelier décolletage |
| Secteur 4 | Transformateur | Espace enherbé |
| Localisation des photographies des avoisinants | Cabanon en bois | |
| Secteur 4 | Chaudière | |

Sources : IGN, Google Satellite, Bing | Réalisation : AMÉTEN



Figure 3 : Occupation des sols - site BUCHET (septembre - octobre 2024)

Photographie 1 : Event de la cuve en sous-sol – en direction du Sud-Est



Photographie 2 : Atelier au rdc – en direction de l'Est



Photographie 3 : Atelier au rdc – en direction de l'Est



Photographie 4 : Futs de trichloroéthylène au rdc – en direction du Sud



Photographie 5 : Tache d'huile au sol vers les fûts – en direction du Sud



Photographie 6 : Cuve aérienne au rdc – en direction du Sud



Photographie 7 : Cuve aérienne en sous-sol – en direction du Nord



Photographie 8 : Zone en friche à l'Ouest – en direction de l'Est



Photographie 9 : Cabanon en bois – en direction du Nord



Photographie 10 : Garage et transformateur – en direction du Sud



Figure 4 : Photographies de l'état actuel du site – site BUCHET (septembre-octobre 2024)

Parcelle 672 :



| | |
|--|------------------------------------|
| Légende | |
| Secteur 4 - BRUAZ | OCCUPATION DES SOLS |
| Emprise parcelle 672 | SECTEUR 4 |
| LOCALISATION PRISES DE VUE | Stockage de véhicules hors d'usage |
| Localisation des photographies du site | Espace enherbé |
| Secteur 4 | |
| Localisation des photographies des avoisinants | |
| Secteur 4 | |
| Sources : IGN, Google Satellite, Bing Réalisation : AMÉTEN | |
| | |

Figure 5 : Occupation des sols – site parcelle 672 (septembre - octobre 2024)

Photographie 36 : Espace vert – en direction du Sud-Est



Photographie 37 : Espace vert – en direction du Sud-Ouest



Figure 6 : Photographies de l'état actuel du site – site parcelle 672 (septembre-octobre 2024)

Parcelles 647 et 662 :

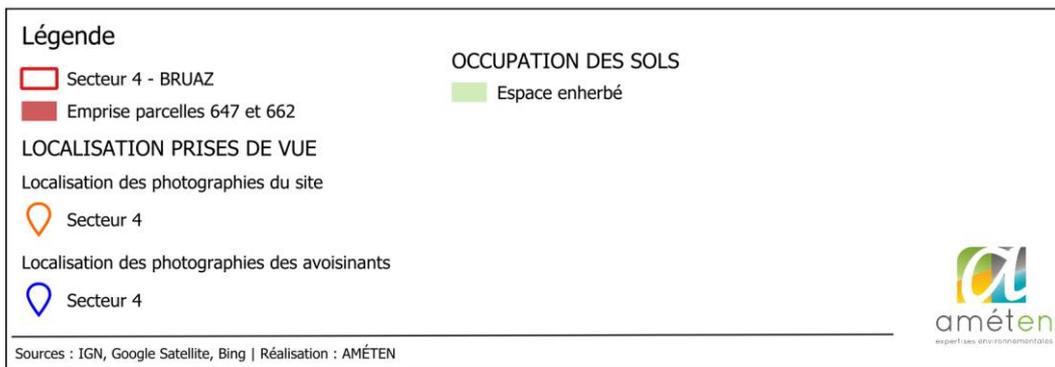


Figure 7 : Occupation des sols – site parcelles 647 et 662 (septembre - octobre 2024)

Photographie 11 : Espace vert au Nord-Est – en direction de l’Ouest



Photographie 12 : Espace vert à l’Ouest – en direction de l’Ouest



Figure 8 : Photographies de l’état actuel du site – site parcelles 647 et 662 (septembre-octobre 2024)

Parcelles 646, 645, 644, 643, 642, 641, 640 et 639 (site DANCET/DOCQUIN) :

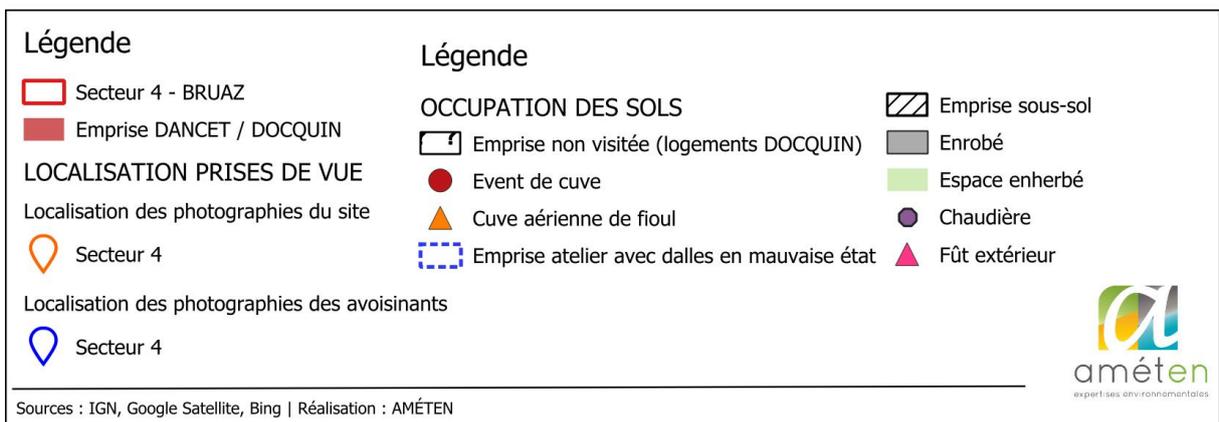


Figure 9 : Occupation des sols – site DANCET / DOCQUIN (septembre - octobre 2024)

Photographie 13 : Sud du bâtiment – en direction de l’Ouest



Photographie 14 : Espaces verts à l’arrière du bâtiment – en direction du Nord



Photographie 15 : Arrière du bâtiment et fût – en direction de l’Est



Photographie 16 : Chaudière en sous-sol – en direction de l’Ouest



Photographie 17 : Cuve en sous-sol – en direction de l’Est



Photographie 18 : Atelier en rdc – en direction de l’Ouest



Photographie 19 : Atelier en rdc – en direction de l’Est



Photographie 20 : Atelier en rdc – en direction du Sud



Figure 10 : Photographies de l’état actuel du site – site DANCET/DOCQUIN (septembre-octobre 2024)

Parcelle 638 :



| | |
|---|--|
| Légende | |
| Secteur 4 - BRUAZ | OCCUPATION DES SOLS |
| Emprise parcelle 638 | Emprise non visitée |
| LOCALISATION PRISES DE VUE | |
| Localisation des photographies du site | |
| 📍 Secteur 4 | |
| Localisation des photographies des avoisinants | |
| 📍 Secteur 4 | |
|  <small>superficies d'urbanisme</small> | |
| Sources : IGN, Google Satellite, Bing Réalisation : AMÉTEN | |

Figure 11 : Occupation des sols – parcelle 638 (septembre - octobre 2024)

Photographie 21 : Devant habitation – en direction du Sud-Ouest



Figure 12 : Photographies de l'état actuel du site – parcelle 638 (septembre-octobre 2024)

Parcelles 455, 456, 457, 458, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470 et 471 (site CHEVAQUE) :

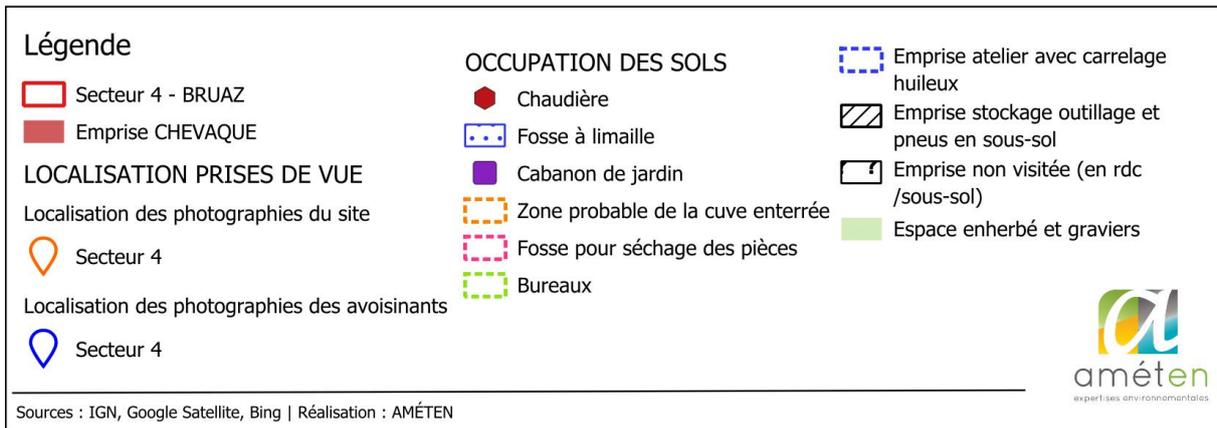


Figure 13 : Occupation des sols – site CHEVAQUE (septembre - octobre 2024)

Photographie 22 : Sous-sol du bâtiment Nord – en direction de l’Est



Photographie 23 : RDC du bâtiment Nord – en direction du Sud



Photographie 24 : Arrière du bâtiment Nord – en direction du Nord



Photographie 25 : Arrière du bâtiment Sud – en direction de l’Est



Photographie 26 : Allée entre les deux bâtiments – en direction de l’Ouest



Photographie 27 : Façade bâtiment Sud – en direction du Sud-Est



Photographie 28 : Regard inaccessible – en direction du Sud



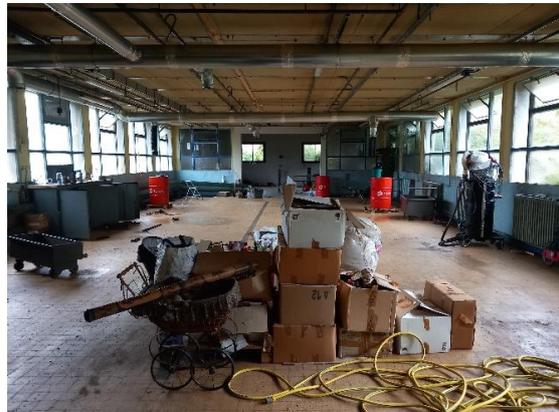
Photographie 29 : Façade du bâtiment Nord – en direction de l'Est



Photographie 30 : Fosse pour séchage – en direction du Sud



Photographie 31 : Atelier – en direction de l'Est



Photographie 32 : Chaudière – en direction du Sud



Photographie 33 : Fosse à limaille – en direction du Sud



Photographie 34 : Zone de la potentielle cuve – en direction du Sud



Photographie 35 : Atelier en étage – en direction du Nord-Ouest



Figure 14 : Photographies de l'état actuel du site – site CHEVAQUE (septembre-octobre 2024)

4.2.2 Avoisinants

Les alentours du site sont occupés comme suit (cf. Figure 15) :

- Au Nord : des habitations, une société de peintre en bâtiment et une société de réparation automobile ;
- A l'Ouest : la rue du Bargy donnant sur des habitations ;
- Au Sud : des habitations et un bâtiment de type industriel ;
- Au centre : la rue du Battoir ;
- A l'Est : des espaces enherbés et des habitations ;

Photographie A : rue de Bargy et habitations à l'Ouest



Photographie B : Habitations au Nord



Photographie C : Habitations au Nord



Photographie D : rue de Bargy au centre



Photographie E : Habitations au Sud



Photographie F : Bâtiment industriel au Sud



Photographie G : Espace enherbé à l'Est



Photographie H : Espace enherbé et habitation à l'Est



Figure 15 : Photographies des avoisinants (septembre - octobre 2024)

5 A110 - ETUDE HISTORIQUE ET DOCUMENTAIRE DU SITE

5.1 Bases de données – identification du site d'étude

5.1.1 Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex BASOL)

Les informations de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) recensent les sites, ou anciens sites industriels, pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif, connus de l'État. La liste de ces sites est consultable sur le site GEORISQUES.

Le site étudié n'est pas recensé dans cette base de données.

Cependant, trois sites sont recensés dans un rayon de 1 000 m autour du site. Ceux-ci sont décrits dans le Tableau 2. **Compte-tenu de leur éloignement géographique et de leur position hydraulique, le risque d'impact sur le site d'étude, notamment via les eaux souterraines est faible.**

| Identifiant | Nom usuel | Situation technique du site | Distance par rapport au site (m) | Position hydraulique par rapport au site |
|-------------|---|--|----------------------------------|--|
| SSP0000690 | HILITE EBEA | La société HILITE EBEA a exploité un établissement spécialisé dans la fabrication de composants mécaniques par décolletage. Une pollution des sols a été diagnostiquée en 2008 en hydrocarbures. De plus, des prélèvements d'eaux souterraines ont été réalisés montrant la présence de chlorure de vinyle et de chrome. | 440 m au Nord-Ouest | Aval hydraulique |
| SSP0011472 | ANPER-RBDH | La société accueillait une activité de décolletage. Des investigations sur les sols ont mis en évidence des impacts en HCT et métaux sur brut (Cr, Ni, Cu, Zn, Cd et Pb). De plus, des investigations sur les eaux souterraines ont révélés la présence de 1,2-dichloroéthène et trichloroéthylène. Un suivi de ces eaux a été réalisée entre 2008 et 2010 montrant la baisse de ces teneurs. Enfin, un courrier indique que des travaux ont commencés suivant les préconisations d'un bureau d'étude et notamment l'excavation et l'évacuation en filière de terres polluées. | 540 m au Nord-Ouest | Aval hydraulique |
| SSP0011463 | BOUVERAT INDUSTRIES « Site des Perrières » | Le site accueillait une activité de décolletage Un diagnostic environnemental des sols a été réalisé ne montrant aucune pollution particulière. Cependant, une contamination des eaux souterraines aux hydrocarbures a été relevée à l'aval hydraulique. Un suivi des eaux a été réalisée de 2008 à 2010 montrant une diminution de la concentration en hydrocarbures. | 460 m au Nord | Latéral hydraulique |

Tableau 2 : Site BASOL recensé dans un rayon de 1000 m autour du site

5.1.2 Secteurs d'information sur les sols

Les secteurs d'information sur les sols (SIS) sont les terrains où l'État a connaissance d'une pollution des sols justifiant, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et la mise en place de mesures de gestion de la pollution pour préserver la santé et l'environnement.

Le site étude n'est pas référencé dans cette base de données.

Cependant, un site est recensé dans un rayon de 1 000 m autour du site. Il s'agit du site HILITE EBEA. Celui-ci est décrit dans le Tableau 2

5.1.3 Sites CASIAS

La Carte des Anciens Sites Industriels et Activités de Services du BRGM (CASIAS) recense, par département, les sites ayant accueilli des industries et activités de services potentiellement polluantes.

Le site étudié, bien qu'ayant accueilli des sites industriels, n'est pas référencé dans cette base de données.

Le site se trouve dans un environnement très urbanisé et industrialisé avec de nombreux sites CASIAS dans un rayon de 1 000 m (environ une cinquantaine). Au total 7 sites sont recensés dans un rayon de 250 m autour de la zone d'étude. Ceux-ci sont décrits dans le Tableau 3. **Malgré la présence de sites adjacents au site d'étude, aucune pollution n'a été relevée sur ceux-ci. De ce fait, ils en seront pas retenus comme présentant un risque potentiel d'impact sur le site d'étude notamment via les eaux souterraines.**

| N° CASIAS | Raison sociale | Nom usuel | Activité | Distance par rapport au site (m) | Position hydraulique par rapport au site |
|------------|--|----------------------------------|--|----------------------------------|--|
| SSP4080571 | SA GERVAIS (PDG : GEVRAIS Roger et PDG Adjoint : GERVAIS Edmond) | Décolletage | Transformateur (PCB, pyralène, ...) Stockage de résidus miniers après traitement des minerais métalliques non ferreux Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures) Décolletage Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | 230 m à l'Est | Latéral hydraulique |
| SSP4081820 | Pierre GERVEX | Garage et concessionnaire DATSUN | Garages, ateliers, mécanique et soudure Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) Chaudronnerie, tonnellerie Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...) | Adjacent au Nord | Aval hydraulique |
| SSP4080561 | Louis RACLOZ | Atelier de décolletage | Décolletage | Adjacent au Nord | Aval hydraulique |
| SSP4077454 | DUJOURD'HUI Frères | Décolletage | Décolletage | 180 m au Nord-Ouest | Aval hydraulique |
| SSP4079027 | SA ARBOIS (Dir. Général : Angel BOISIER) | Décolletage des métaux | Décolletage Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | 115 m à l'Ouest | Latéral hydraulique |

| N° CASIAS | Raison sociale | Nom usuel | Activité | Distance par rapport au site (m) | Position hydraulique par rapport au site |
|------------|--|--|---|----------------------------------|--|
| SSP4080676 | SA MGB, anc. | Travail mécanique des métaux et alliages | Décolletage Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques Traitement et revêtement des métaux ; usinage ; mécanique générale Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures) Fabrication, réparation et recharge de piles et d'accumulateurs électriques Transformateur (PCB, pyralène, ...) Décharge de déchets industriels spéciaux (D.I.S.) Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | 110 m à l'Ouest | Latéral hydraulique |
| SSP4080675 | Ets DECODAIX (Directeur : M. DANCHET Henri) | Décolletage | Décolletage Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | 100 m au Sud-Ouest | Latéral hydraulique |

Tableau 3 : Site CASIAS recensé dans un rayon de 250 m autour du site

5.1.4 Sites ICPE

D'après les données collectées auprès de la base de données Géorisques, le site n'est pas recensé ICPE.

Pendant, 4 ICPE sont présentes dans un rayon de 1 000 m autour du site d'étude, il s'agit :

- BENOIT JOLIVET SA (en exploitation avec titre) pour une activité de fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements, sous le régime de l'enregistrement, se trouvant à 510 m au nord-Est du site ;
- BOUVERAT INDUSTRIES (en fin d'exploitation) pour une activité de décolletage, sous le régime de l'enregistrement, se trouvant à 410 m au Nord du site ;
- HILITE EBEA (en fin d'exploitation) pour une activité de décolletage, sous le régime de l'enregistrement, se trouvant à 600 m au Nord-Ouest du site ;
- PERNAT EMILE (en exploitation avec titre), pour une activité de fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements, sous le régime de l'enregistrement, se trouvant à 760 m à l'Ouest du site.

**Légende**

SECTEUR 4

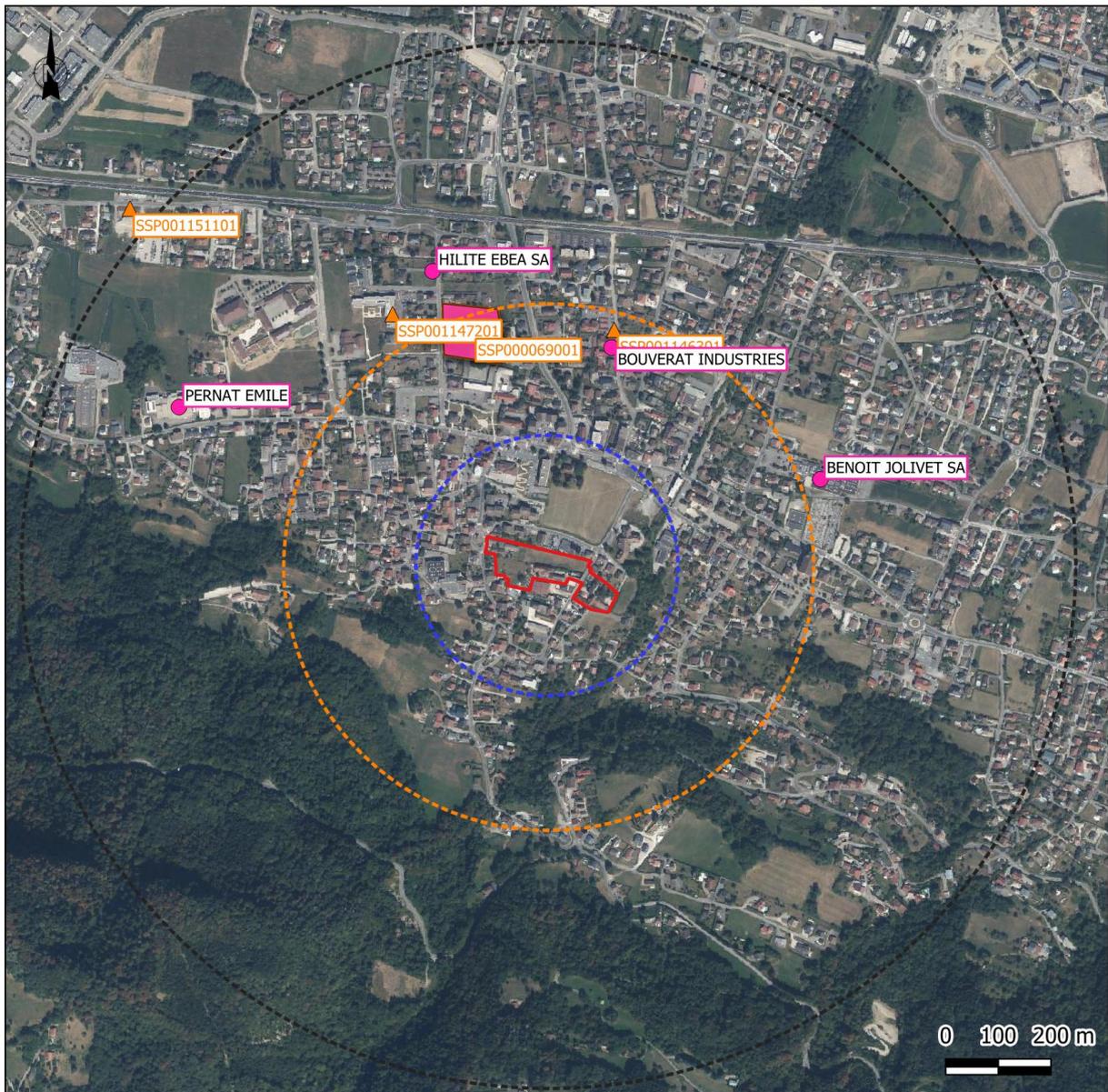
□ Site CASIAS

□ Secteur 4 - BRUAZ

⋯ Rayon de 250 m

Sources : BRGM, IGN | Réalisation : AMÉTEN

**Figure 16 : Localisation des sites CASIAS dans un rayon de 250 m autour du site étudié**



Légende

| | |
|---|---|
|  Secteur 4 - BRUAZ |  ICPE |
|  Rayon de 250 m |  Secteurs d'information sur les sols (SIS) |
|  Rayon de 500 m |  Site ex-BASOL (surfacique) |
|  Rayon de 1000 m |  Site ex-BASOL (ponctuel) |

Sources : BRGM, IGN | Réalisation : AMÉTEN



Figure 17 : Localisation des sites ex-BASOL, SIS et ICPE dans des rayons de 250, 500 et 1000 m autour du site étudié

5.2 Historique du site

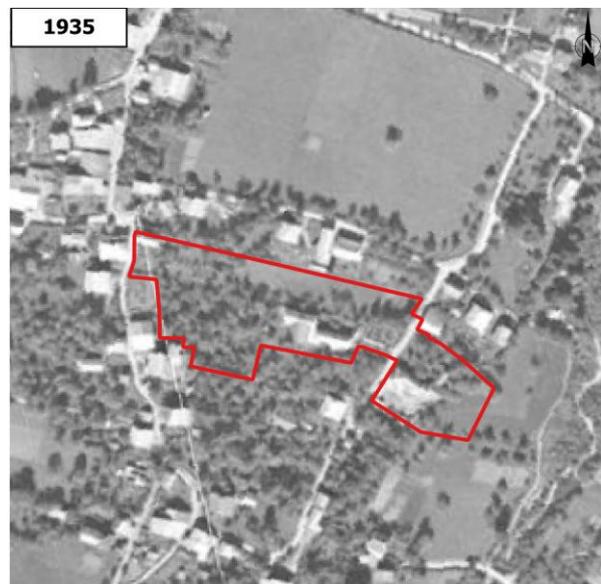
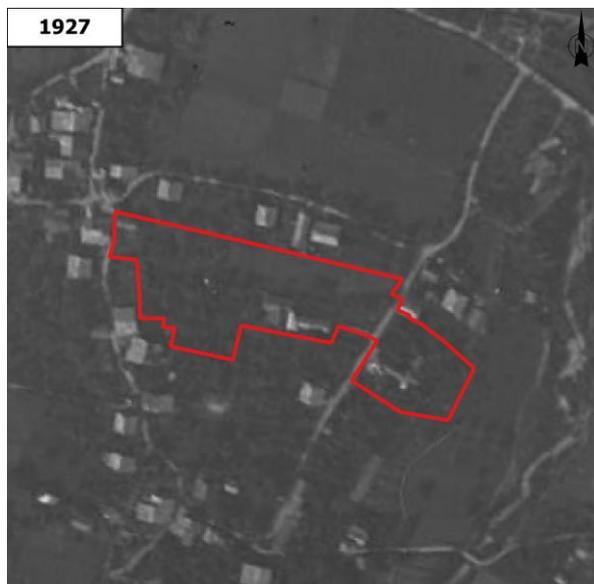
5.2.1 Consultation des photographies aériennes

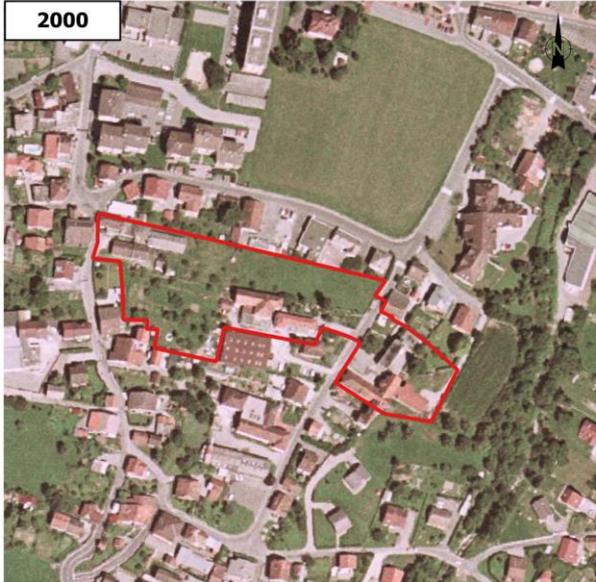
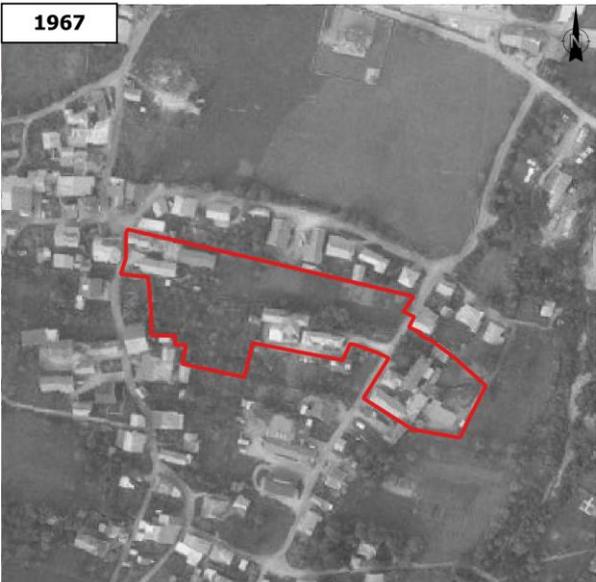
Les photographies aériennes des années 1927 à 2023 ont été consultées dans le cadre de la présente étude. Les éléments relevés sont les suivants :

- En 1927, des bâtiments sont déjà présents au droit du site à l'Est (site CHEVAQUE) et à l'Ouest de la rue du Battoir (site DANCET /DOCQUIN et parcelle 638) ainsi qu'au Nord-Ouest de l'emprise d'étude (site BUCHET). Le reste des parcelles est arboré.
- En 1957, de nouveaux bâtiments sont présents en extension des précédents.
- En 1967, de nouvelles extensions des bâtiments existants ont été construites sur les sites BUCHET et CHEVAQUE.
- Aucune modification notable n'est observée jusqu'à aujourd'hui hormis la petite extension Est du site CHEVAQUE. En dehors des bâtiments, le reste du site est enherbé et ne semble n'avoir jamais fait l'objet d'exploitation hormis le stockage de véhicules hors d'usage sur la parcelle 672 qui semble daté des années 2000.

Concernant les alentours :

- En 1927, les alentours du site sont majoritairement composés de parcelles agricoles et quelques habitations / fermes éparses. Le centre de la commune, légèrement plus construit se trouve adjacent au site au Nord-Ouest.
- A partir des années 1950-1960, l'urbanisation au Nord-Ouest commence à s'étendre au site d'étude.
- A partir des années 1970, les alentours connaissent une urbanisation et industrialisation importante avec le développement de la vallée de l'Arve et la présence de nombreux ateliers et notamment de décolletage.





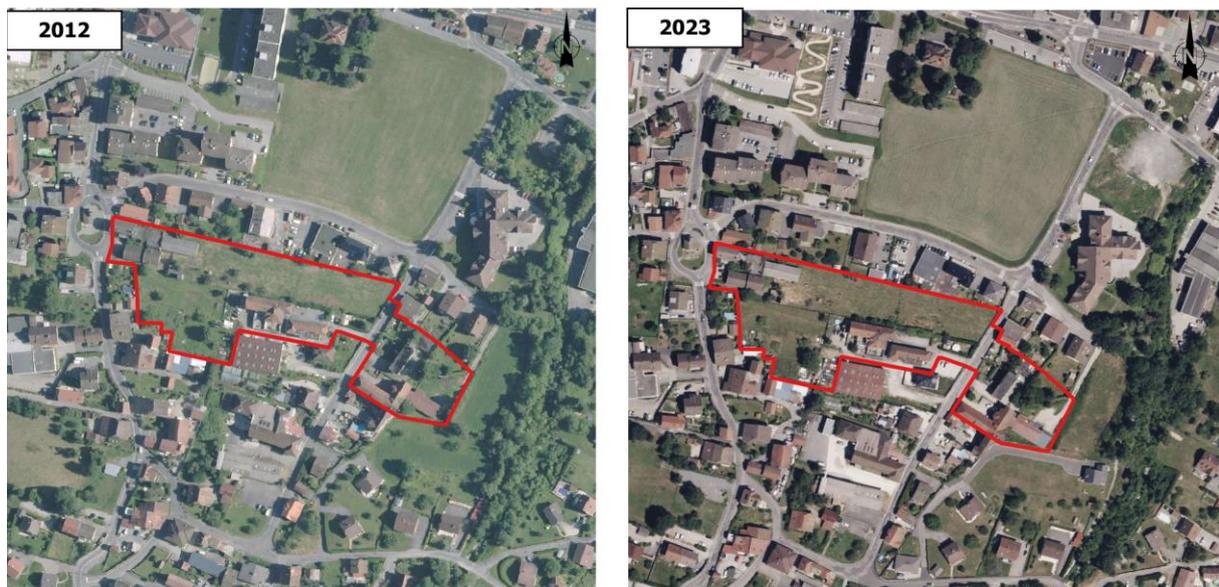


Figure 18 : Photographies historiques aériennes

5.2.2 Archives départementales de la Haute-Savoie

Les archives départementales de la Haute-Savoie ont été consultées le 21/10/2024 concernant le site DECODAX de M. Henri DANCET.

D'après les informations obtenues, le site nommé DANCET dans le présent rapport, serait une annexe du site de décolletage DECODAX présent en limite Sud du site (hors emprise de l'étude). Cependant, aucune information concernant les activités présentes au droit de cette annexe n'a été trouvée.

De plus, les plans du site DECODAX n'indiquent pas la présence d'une cuve en limite de site. En effet, lors de la visite un événement a été identifié (cf Figure 9). Cependant, les plans fournis aux archives ne sont vraisemblablement que des plans de projet et ne correspondent pas à ce qui a été construit, car ceux-ci indiquent un bâtiment de 47 x 21 m. Or le bâtiment présent mesure environ 31 x 21 m.

5.2.3 Autres informations

La commune de MARNAZ nous a fourni les informations suivantes :

- Au 221b rue du battoir était présente l'entreprise DANCET ayant accueilli une activité de décolletage. L'entreprise a mis fin à ses activités dans les années 1980-1990. Une forte pollution aux huiles est suspectée notamment avec la présence de machines non protégées.
- Au 221 rue du battoir était présente l'entreprise DOCQUIN ayant probablement accueilli une activité industrielle mais le bâtiment a été rénové en logement depuis plus de 10 ans. Nous ne disposons qu'aucune information sur ce site.
- A l'Est de la rue du battoir plusieurs entreprises se sont succédées sur les bâtiments présents :
 - 1960 : SIDEC pour de l'horlogerie et du décolletage ;
 - 1997 : Décolletage Automatique FAVRE ;
 - Usine la Savoyarde (en lien avec l'usine CHEVAQUE) avec plusieurs sous-groupes SOMEKO, DEB Emile BOUVERAT, GANDAIS Raymond. Une forte pollution aux huiles est suspectée notamment avec la présence de machines non protégées.
 - Entreprise ROCHER BOCHY et ABR dans le taillage d'engrenage ;
 - Usine CHEVAQUE : décolletage.
- La société BUCHET, au 2 rue du Bargy, aurait déversé des produits chlorés et des huiles en extérieurs.

5.2.4 Synthèse des accidents et incidents recensés sur site ou en périphérie

Trois accidents ont été recensés sur la commune de MARNAZ dans la base de données ARIA du BARPI concernant une pollution des eaux, un incendie dans une entreprise de traitement de surface et un feu dans une scierie désaffectée.

La pollution des eaux provient d'une fuite d'une cuve de rétention d'une usine de décolletage. Cet accident pourrait provenir du site d'étude. Cependant, au regard du nombre d'usine de décolletage sur la commune de MARNAZ, il n'est pas possible de certifier de l'endroit exacte.

De plus, d'après les informations fournies par la commune un incendie a eu lieu dans les années 1980 sur le site CHEVAQUE.

5.3 Synthèse des sources potentielles sur site

Sur la base des données collectées lors de la visite du site et de l'étude historique et documentaire, il apparaît que les sources potentielles de pollution mises en évidence sont les suivantes :

Parcelles 660 et 661 (site BUCHET) :

- **Un bâtiment ayant accueilli une activité de décolletage comprenant :**
 - **Une cuve de fioul aérienne en sous-sol ;**
 - **Une cuve de fioul aérienne au rez-de-chaussée de l'atelier ainsi qu'une chaudière ;**
 - **Des ateliers présentant des dalles visuellement fortement imprégnées par des huiles. Nous n'avons pas pu identifier avec précisions l'emplacement des différentes zones d'activités (usinage, stockages, etc...). Au regard de l'état général dégradé des dalles et de leur aspect huileux et noirâtre, l'ensemble des ateliers est considéré comme une source potentielle de pollution ;**
Une pièce qui devait servir au dégraissage/séchage des pièces dans laquelle se trouvent encore des fûts de trichloroéthylène ;
- **Des déversements d'huiles/produits chlorés en extérieurs en bordure du bâtiment d'après les témoignage recueillis par la Mairie. La localisation de ces déversements n'a pas été précisée mais nous pouvons supposer qu'ils ont eu lieu en bordure du bâtiment qui servait pour le dégraissage/séchage des pièces ;**
- **Un transformateur électrique en extérieur ;**

Parcelle 672 :

- **Stockages de véhicules hors d'usage en partie Est.**

Parcelles 647 et 662 : Aucune source potentielle de pollution n'a été identifiée sur ces parcelles.

Parcelles 646, 645, 644, 643, 642, 641, 640 et 639 (site DANCET/DOCQUIN) :

- **Un bâtiment ayant accueilli une ancienne activité de décolletage comprenant :**
 - **Une chaudière et une cuve aérienne de fioul en sous-sol ;**
 - **Des dalles en mauvaise état sur l'ensemble de la partie atelier visitée, qui a probablement accueilli des activités de décolletage (peu de données disponibles) ;**
- **Un événement de cuve se trouve en bordure du bâtiment de la parcelle 631. La cuve peut potentiellement être présente dans l'emprise du site d'étude ;**
- **Un fût en extérieur, dans une zone en friche devant l'atelier.**
- **A noter qu'une partie du site du site n'a pas pu être visitée, une incertitude subsiste donc sur la zone non visitée (bâtiment DOCQUIN au Nord) dont le rez-de-chaussée semble être un ancien atelier.**

Parcelle 638 : Cette parcelle, réhabilitée en logement n'a pas été visitée et aucune donnée sur l'historique n'est disponible.

Parcelles 455, 456, 457, 458, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470 et 471 (site CHEVAQUE) :

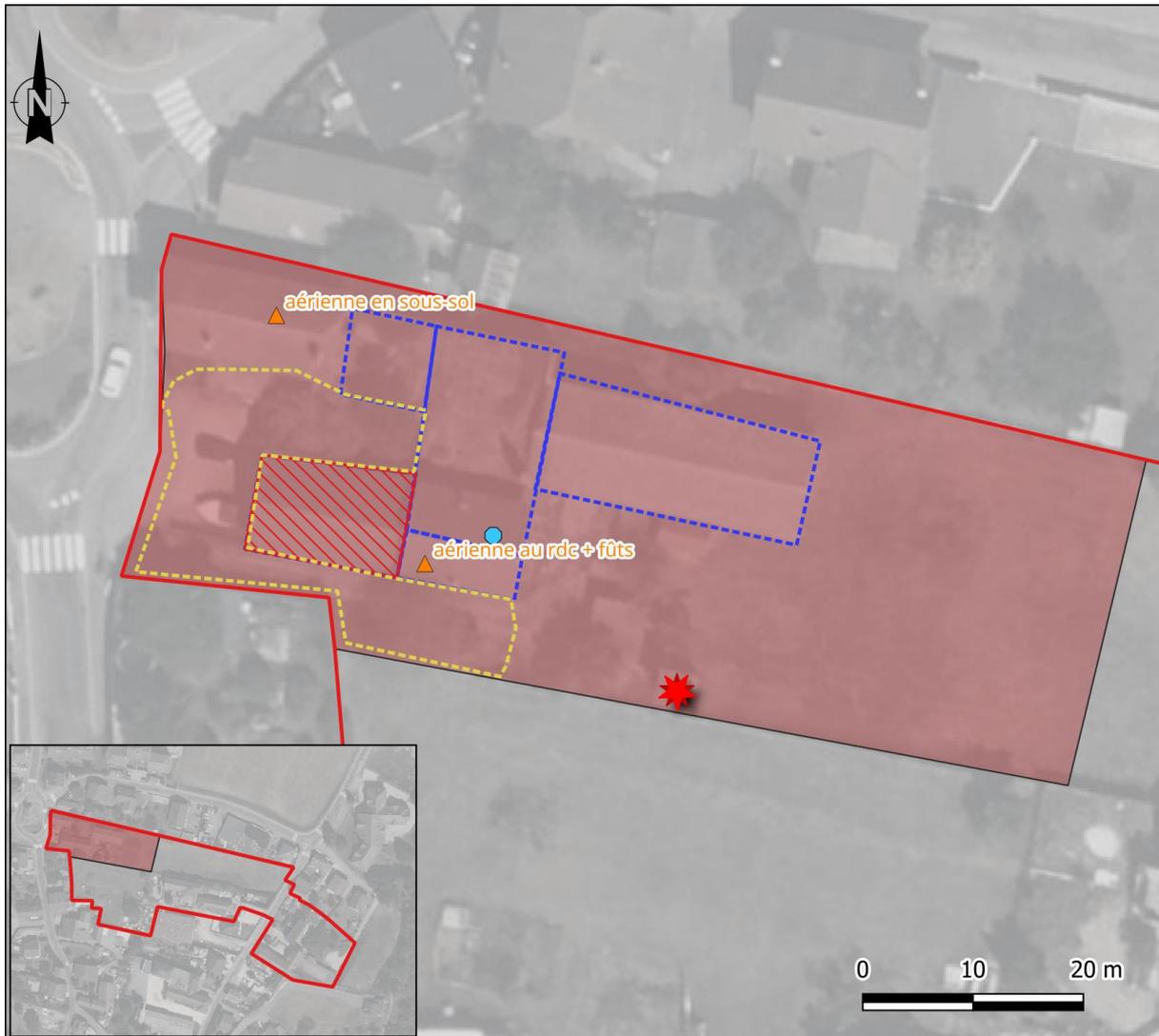
- Un bâtiment au Nord ayant accueilli une activité de décolletage. L'emplacement des différentes zones d'activités liées au décolletage (usinage, dégraissage, stockages, etc...) n'ayant pas été localisé, le bâtiment dans son entièreté est considéré comme source potentielle de pollution.
- Un bâtiment au Sud ayant accueilli des activités de décolletage comprenant :
 - o Des ateliers avec sol carrelé huileux. Nous n'avons pas pu identifier avec précisions l'emplacement des différentes zones d'activités (usinage, stockages, etc...). Au regard de l'aspect huileux des dalles, l'ensemble des ateliers est considéré comme une source potentielle de pollution ;
 - o Une chaudière ;
 - o Une fosse avec des anciennes structures servant probablement au séchage des pièces ;
- Une benne à limaille dans une fosse enterrée en extérieur ;
- Une cuve de fioul enterrée de capacité inconnue (dont la localisation précise n'a pas pu être définie) ;
- Des potentiels remblais au droit des zones envahies par de la Renouée asiatique ;
- Un incendie des bâtiments dans les années 1980 (pas de donnée détaillée disponibles).

A noter que l'ensemble du site n'a pas pu être visité, une incertitude subsiste donc sur les zones non visitées (sous-sol du bâtiment au Nord et rez-de-chaussée du bâtiment au Sud).

Ces structures / activités ont pu générer un impact sur la qualité des sols pour les composés suivants : HCT, HAP, BTEX, PCB, COHV et métaux.

Ces sources sont localisées par site sur les figures suivantes par secteur.

Parcelles 660 et 661 (site BUCHET) :



Légende

SECTEUR 4

☐ Secteur 4 - BRUAZ

■ Emprise BUCHET

SOURCES DE POLLUTION POTENTIELLES

▲ Cuves de fioul

★ Transformateur

▨ Zone de dégraissage / séchage (fûts)

▭ Emprise atelier décolletage (dalle imprégnée)

▭ Déversement d'huiles (zone suspectée)

● Chaudière

Sources : IGN, Google Satellite, Bing | Réalisation : AMÉTEN



Figure 19 : Sources potentielles de pollution – site BUCHET

Parcelles 672 :



Légende

SECTEUR 4

□ Secteur 4 - BRUAZ

■ Emprise 672

SOURCES DE POLLUTION POTENTIELLES

▣ Stockage de véhicules hors d'usage

Sources : IGN, Google Satellite, Bing | Réalisation : AMÉTEN



Figure 20 : Sources potentielles de pollution – parcelle 672

Parcelles 646, 645, 644, 643, 642, 641, 640 et 639 (site DANCET/DOCQUIN) :



Légende

SECTEUR 4

Secteur 4 - BRUAZ

Emprise DANCET

SOURCES DE POLLUTION POTENTIELLES

Chaudière

Event de cuve

Cuve aérienne de fioul

Emprise non visité

Emprise atelier avec dalles en mauvaise état

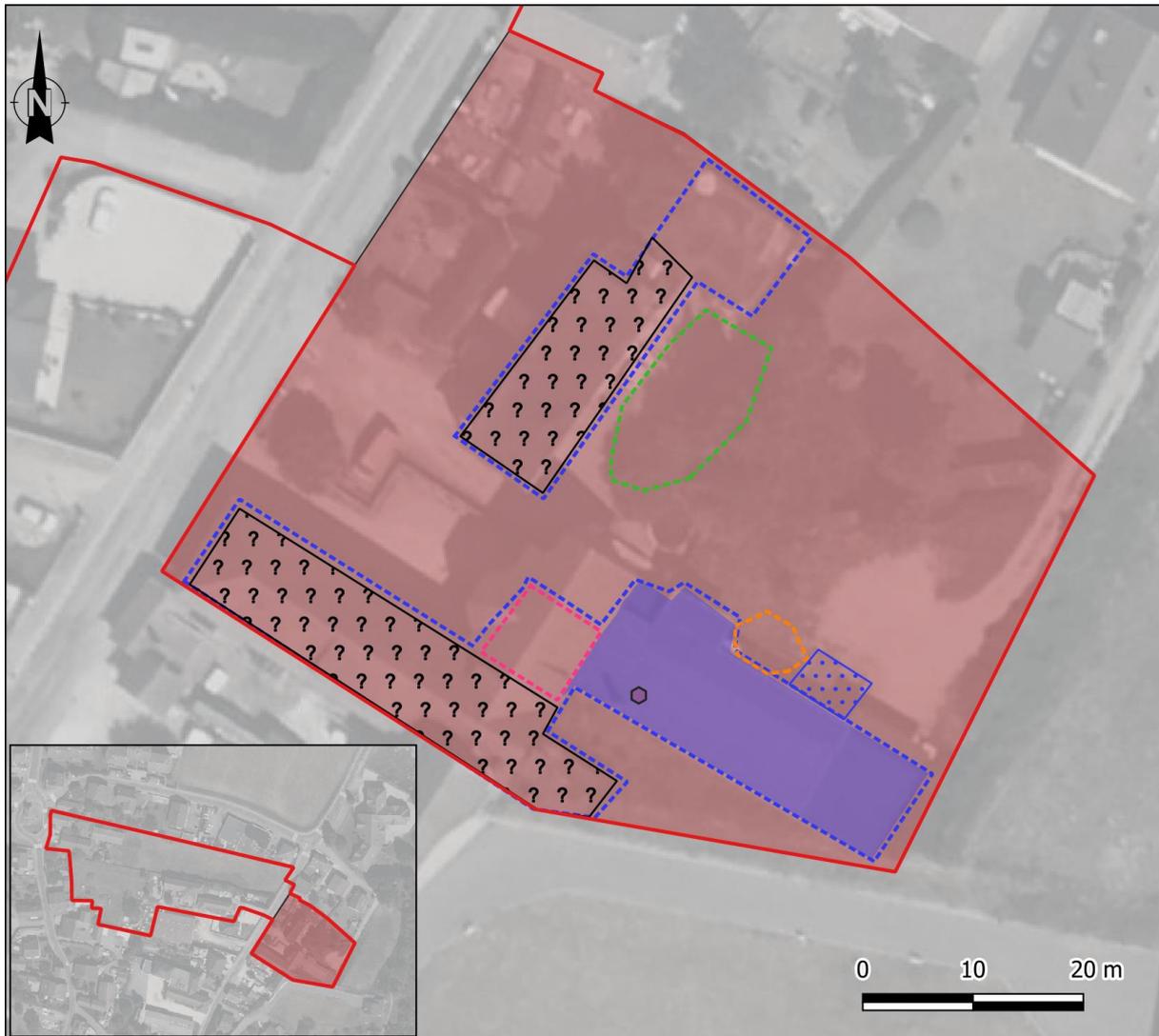
Fût extérieur

Sources : IGN, Google Satellite, Bing | Réalisation : AMÉTEN



Figure 21 : Sources potentielles de pollution – site DANCET / DOCQUIN

Parcelles 455, 456, 457, 458, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470 et 471 (site CHEVAQUE) :



Légende

SECTEUR 4

- Secteur 4 - BRUAZ
- Emprise CHEVAQUE

SOURCES DE POLLUTION POTENTIELLES

- Chaudière
- Zone probable de la cuve enterrée
- Fosse pour séchage des pièces
- Suspicion de remblais (Renouée du Japon)

- Fosse à limaille
- Emprise bâtiment de décolletage
- Emprise non visitée (en rdc/sous-sol)
- Emprise atelier avec carrelage huileux

Sources : IGN, Google Satellite, Bing | Réalisation : AMÉTEN



Figure 22 : Sources potentielles de pollution – site CHEVAQUE

6 A120 - ETUDE DE VULNERABILITE

6.1 Contexte météorologique

Le site Météoblue fournit pour chaque commune des diagrammes météorologiques basés sur les données collectées sur 30 ans. Pour la commune de MARNAZ, les données suivantes sont disponibles :

- les précipitations sont de l'ordre de 111 mm/mois, avec un maximum en mai (147 mm) et un minimum en février (99 mm),
- les moyennes mensuelles de températures sont comprises entre -2°C et 8°C pour les mois de novembre à mars, et de 4°C à 23°C pour les mois d'avril à octobre,
- les vents dominants sont principalement du Sud-Ouest au Nord-Est.

6.2 Topographie du site

Le site présente une pente ascendante du Nord au Sud avec un dénivelé positif d'environ 6 m allant de 517 à 523 m NGF pour la partie Ouest et 520 à 526 m NGF pour la partie Est du site.



Figure 23 : Profil topographie de la partie Ouest du site d'étude (Source : Géoportail)



Figure 24 : Profil topographie de la partie Est du site d'étude (Source : Géoportail)

6.3 Contexte géologique

Selon la carte géologique du secteur (Feuille N°679 – CLUSES), le site repose sur le cône de déjection du torrent de Marnaz (Jz).

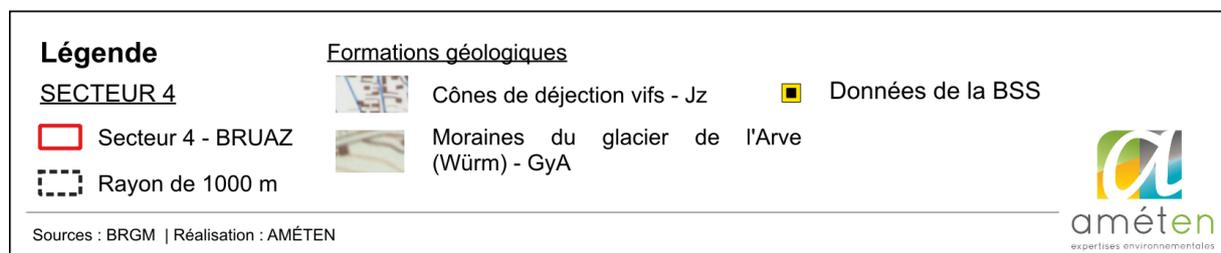
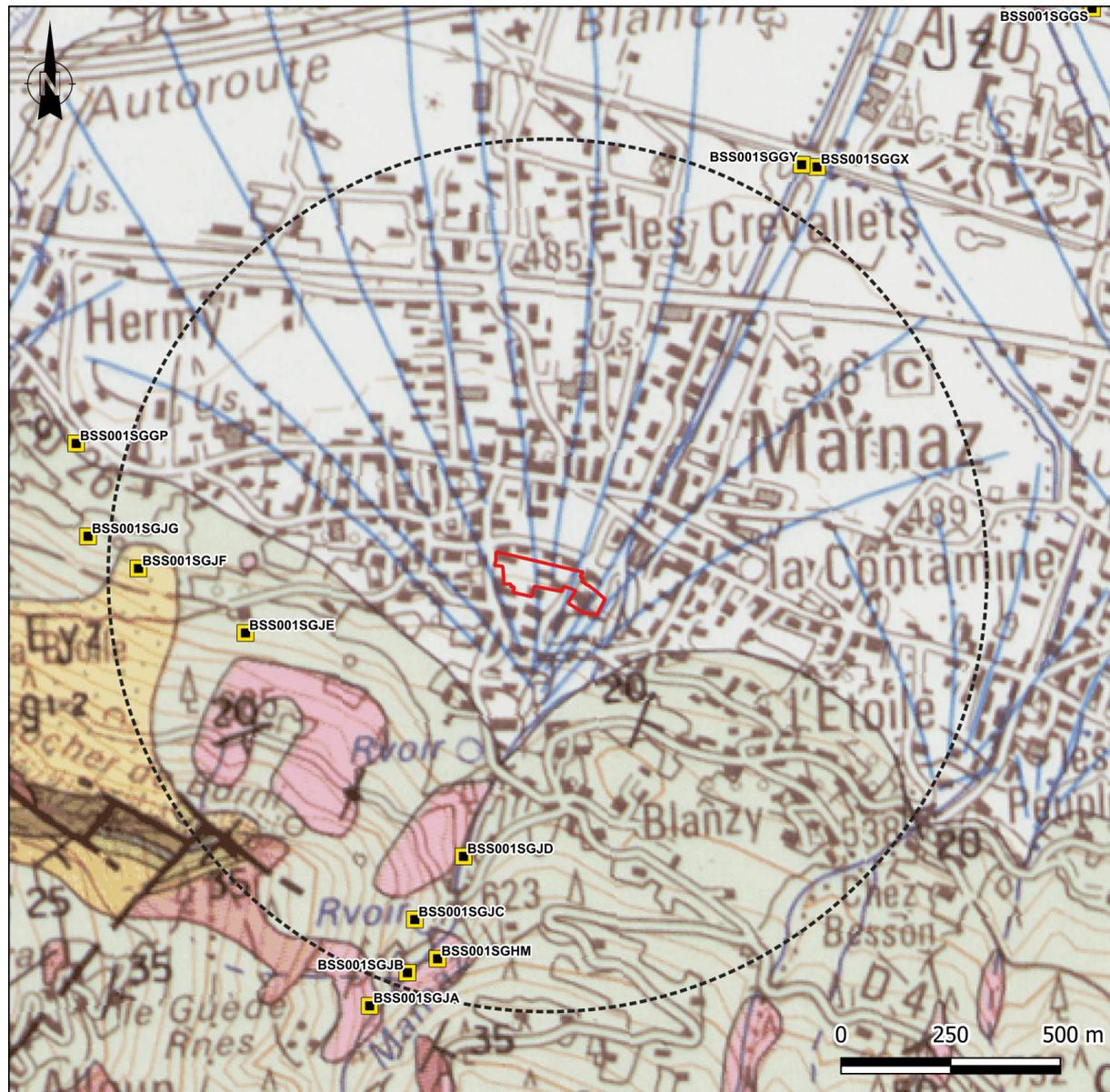


Figure 25 : Extrait de la carte géologique de CLUSES

Aucun sondage dans la même formation géologique que le site n'est référencé dans la Banque de données du Sous-sol (BSS) du BRGM dans un rayon de 1 000 m. Cependant, deux sondages se trouvent référencés à 1 100 m au Nord-Est, les lithologies mises en évidence sont présentés dans le tableau suivant.

| Référence BSS | Profondeur (m) | Lithologie | Distance au site (m) |
|---------------|-------------------|---|----------------------|
| BSS001SGGY | De 0 à 0,6 m | Terre limoneuse | 1 100 m au Nord-Est |
| | De 0,6 à 2 m | Limon gris | |
| | De 2 à 5,5 m | Limon sablo-graveleux avec débris de végétaux | |
| | De 5,5 à 6 m | Graviers et limon gris | |
| | De 6 à 7,4 m | Limon gris | |
| | De 7,4 à 7,8 m | Limon brun et débris végétaux | |
| | De 7,8 à 8,5 m | Sable grossier limoneux | |
| | De 8,5 à 10,4 m | Sable fin gris légèrement limoneux | |
| | De 10,4 à 12,2 m | Limon sableux gris et débris de végétaux | |
| | De 12,2 à 12,35 m | Tourbe | |
| | De 12,35 à 14,5 m | Limon brun avec débris de végétaux | |
| | De 14,5 à 15,5 m | Limon brun noir | |
| BSS001SGGX | De 0 à 1,2 m | Remblai | 1 100 m au Nord-Est |
| | De 1,2 à 2,3 m | Argile graveleuse | |
| | De 2,3 à 2,6 m | Limon tourbeux | |
| | De 2,6 à 4,1 m | Limon sablo-graveleux et débris végétaux | |
| | De 4,1 à 6,8 m | Limon gris sablo-graveleux | |
| | De 6,8 à 9 m | Sable, graviers et galets | |
| | De 9 à 10,2 m | Limon noir sableux | |
| | De 10,2 à 11,5 m | Sable limoneux gris | |
| | De 11,5 à 12,3 m | Limon sableux gris et débris de végétaux | |
| | De 12,3 à 13 m | Tourbe | |
| | De 13 à 21,5 m | Limon gris marneux et débris de végétaux | |

Tableau 4 : Descriptions lithologiques sur surface des sondages BSS recensés en périphérie du site

6.4 Contexte hydrogéologique

6.4.1 Hydrogéologie au droit du site

Le site d'étude est concerné par la masse d'eau : Alluvions de l'Arve (superficielles et profondes) (FRDG364).

Au niveau régional, les vallées du Giffre et de l'Arve constituent un ensemble complexe d'aquifère et de nappes discontinues.

Au droit du site d'étude, le cône de déjection du torrent de Marnaz est assez mal connu, mais par analogie avec des structures similaires dans la Vallée (cône du Borne à Saint-Pierre et le cône du Giffre à Marignier) il est supposé qu'il renferme des niveaux sablo-graveleux plutôt modestes mais aquifères, alimentés par les pertes de la rivière en amont.

D'après nos connaissances du secteur, l'eau souterraine se trouve vers 8-15 m/TN.

6.4.2 Ouvrages souterrains autour du site et usages associés - Captages déclarés

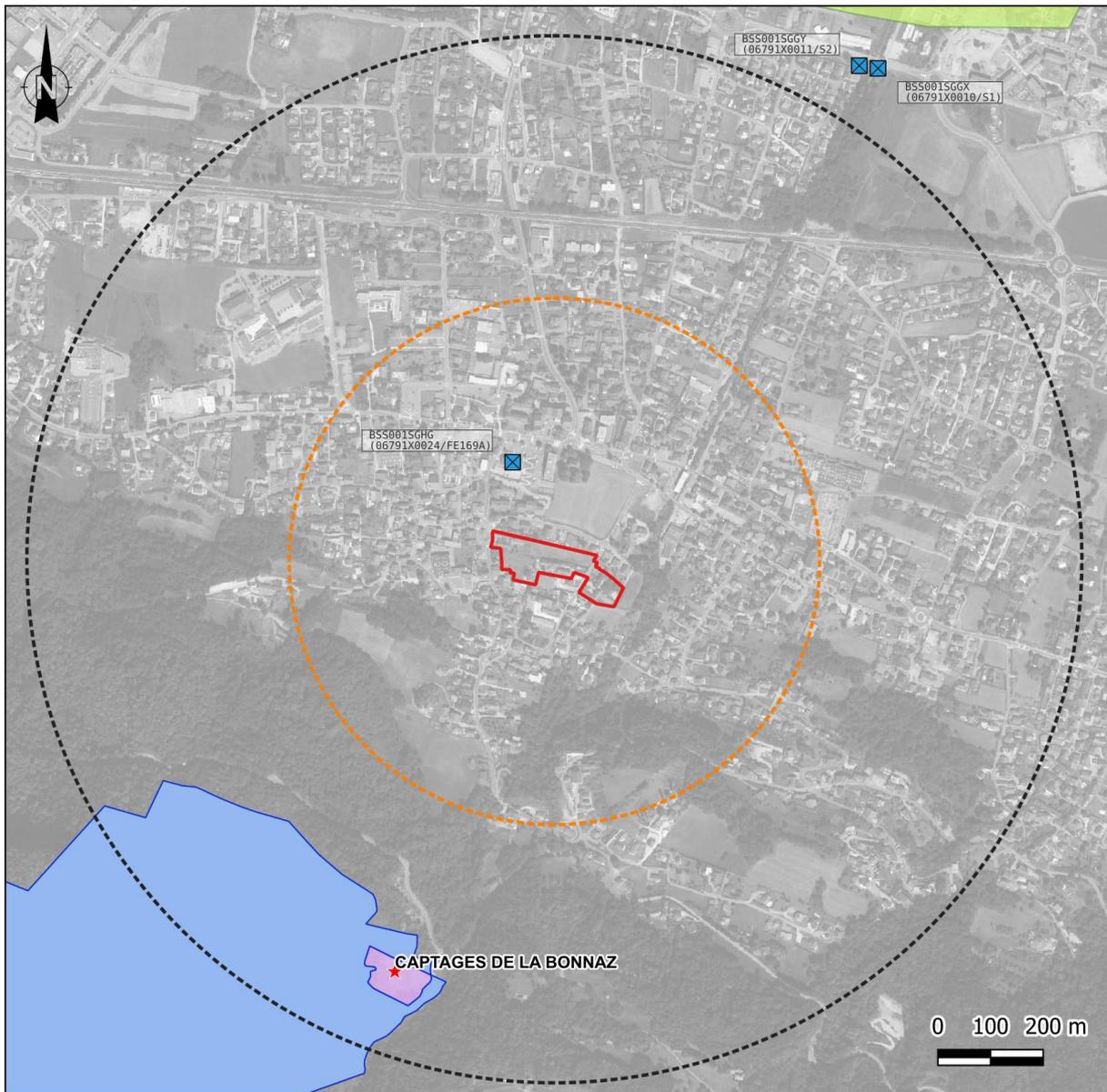
D'après les données de l'Agence Régionale de Santé (ARS), un captage d'alimentation public en eau potable (AEP) est présent à 830 m au Sud du site, il s'agit des « Captages de la Bonnaz ». Cependant, le site n'est pas inclus dans le périmètre de protection de ce captage.

Aucun captage de la Banque Nationale des Prélèvements Quantitatifs en Eau (BNPE) n'est recensé dans un rayon de 1 000 m autour du site d'étude.

Deux points d'eau sont recensés dans la BSS-eau du BRGM dans un rayon de 1 000 m autour du site d'étude (cf Figure 26 et Tableau 5). On notera que ces deux points d'eau sont recensés comme point d'eau collective et point d'eau d'alimentation. Cependant, ceux-ci semblent placés par défaut, car ils regroupent les captage AEP communaux dont la localisation n'est jamais précisée dans le BSS.

| Code BSS | Type | Usage | Profondeur niveau d'eau | Distance | Position hydraulique par rapport au site |
|------------|--------|------------------|-------------------------|----------|--|
| BSS001SGHG | Forage | Eau collective | - | - | - |
| BSS001SGJC | Source | Eau alimentation | - | - | - |

Tableau 5 : Points d'eau recensés dans la BSS dans un rayon de 1 000 m autour du site



| | | | | |
|---------------------|-------------------------|---------------------|----------------------------|----------------------------------|
| Légende | <u>Eau potable</u> | | <u>Autres prélèvements</u> | |
| | ★ Captage AEP | | ☒ Point d'eau de la BSS | ● Prélèvement déclarés à la BNPE |
| | SECTEUR 4 | Protection éloignée | | |
| | Protection rapprochée | | | |
| ☐ Secteur 4 - BRUAZ | ☐ Protection immédiate | | | |
| ☐ Rayon de 500 m | ☐ Protection rapprochée | | | |
| ☐ Rayon de 1000 m | | | | |

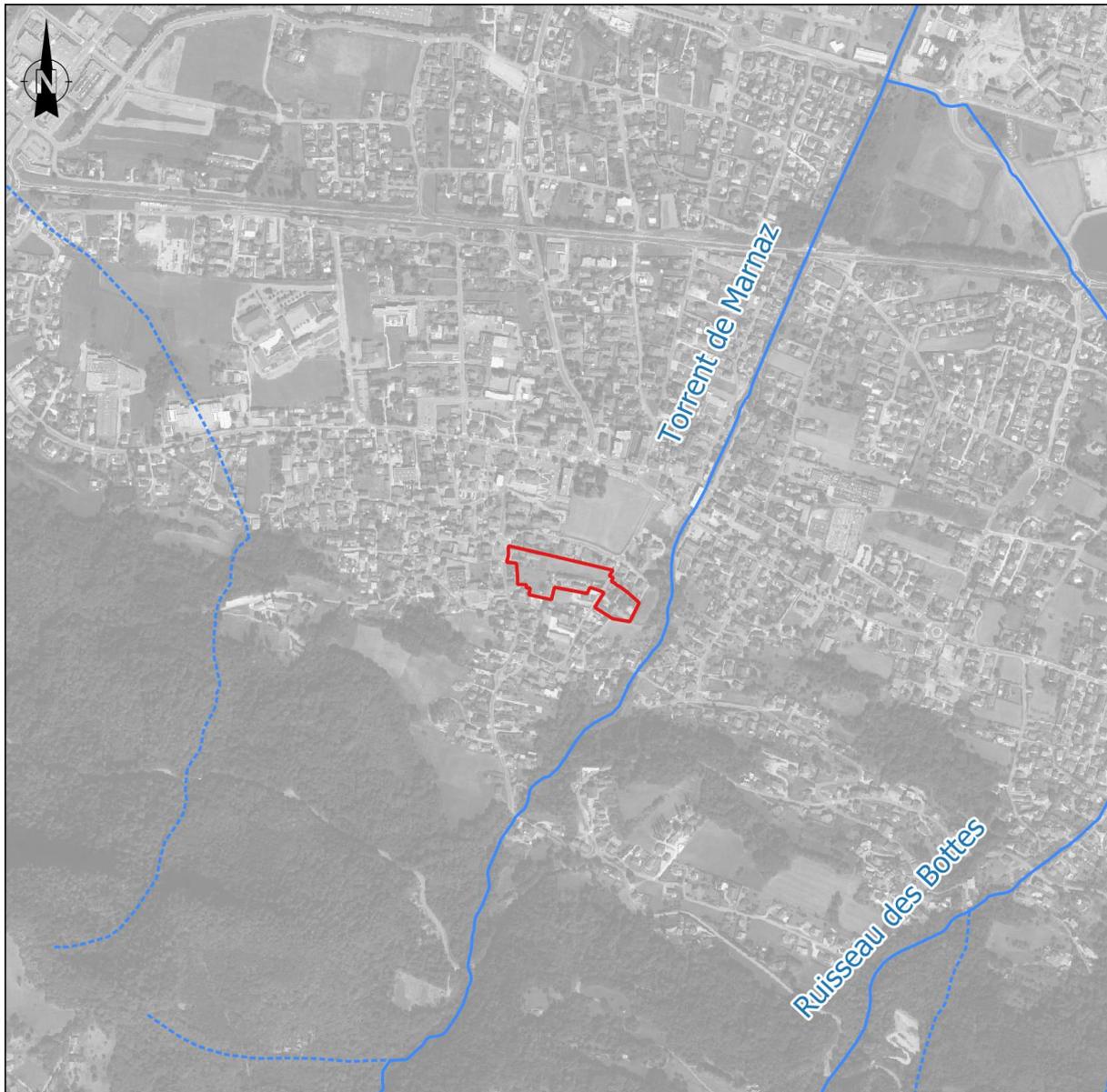
Sources : BRGM, ARS, OFB, IGN | Réalisation : Améten



Figure 26 : Captages AEP, points d'eau BSS et prélèvements déclarés recensés en périphérie du site

6.5 Contexte hydrographique

Le cours d'eau le plus proche du site étudié est le torrent de Marnaz, se trouvant à moins de 100 m à l'Est. Aucun rejet direct vers ce cours d'eau n'a été identifié depuis le site d'étude.



Légende

 Secteur 4 - BRUAZ

Réseau hydrographique

 Permanent

 Intermittent

 Surface en eau

Sources : IGN | Réalisation : Améten



Figure 27 : Cours d'eau et surface en eau identifiés en périphérie du site

6.6 Risques naturels et technologiques

6.6.1 Plans de Prévention des Risques

La commune de MARNAZ est couverte par le PPR inondation de l'Arve approuvé le 19/11/2001.

Selon la carte des aléas, les parcelles du site d'étude sont localisées au droit d'aucune zone d'aléas et il n'y a donc aucune réglementation sur les parcelles concernées.

La commune est également soumise à plusieurs risques naturels : glissement de terrain, zone humide, chute de pierre, débordement torrentiel et inondation.

D'après la carte des aléas (cf Figure 28), le site d'étude est en zone d'aléa nul.

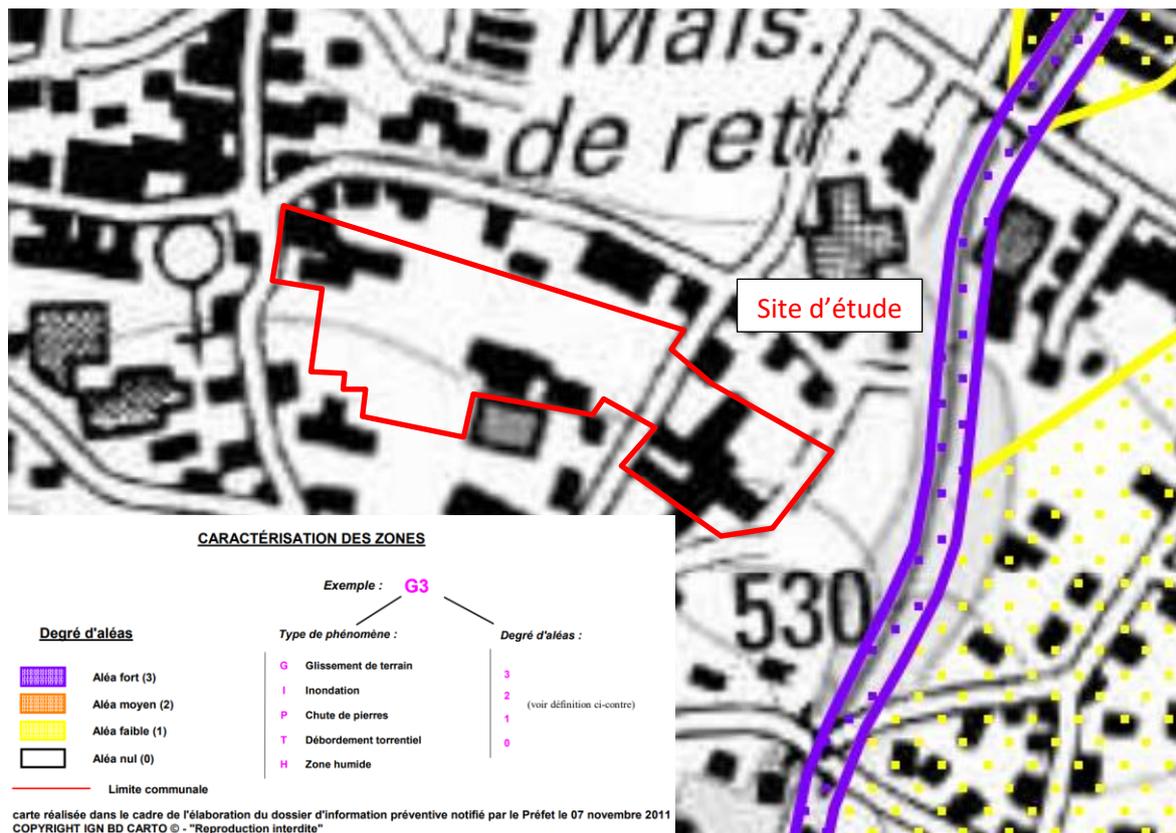


Figure 28 : Extrait de la carte des aléas naturels de la commune de MARNAZ

6.6.2 Risque technologique

La commune de MARNAZ n'est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques. Cependant, le site se trouve dans un bassin industriel très dense. Les risques technologiques ne sont donc pas exclus.

6.6.3 Risque amiante

Au regard de la date de construction des bâtiments et des aménagements extérieurs, la présence d'amiante dans les enrobés et les colles de carrelage est possible.

6.6.4 Risque pyrotechnique

Les informations recueillies ne laissent pas supposer l'existence d'un risque pyrotechnique sur le site. En effet, le site ne se situe pas dans une zone stratégique ou historiquement connue pour avoir subi des bombardements.

6.6.5 Potentiel Radon

La cartographie du potentiel du radon des formations géologiques établie par l'IRSN conduit à classer la commune de MARNAZ en **catégorie 1**.

Les communes à potentiel radon de catégorie 1 sont celles localisées sur les formations géologiques présentant les teneurs en uranium les plus faibles. Ces formations correspondent notamment aux formations calcaires, sableuses et argileuses constitutives des grands bassins sédimentaires (bassin parisien, bassin aquitain) et à des formations volcaniques basaltiques (massif central, Polynésie française, Antilles...).

Sur ces formations, une grande majorité de bâtiments présente des concentrations en radon faibles. Les résultats de la campagne nationale de mesure en France métropolitaine montrent ainsi que seulement 20% des bâtiments dépassent 100 Bq.m⁻³ et moins de 2% dépassent 300 Bq.m⁻³.

Au regard de ce classement, aucune disposition ne doit être prise vis-à-vis de la problématique radon.

6.7 Contexte écologique

Le site d'étude n'est inclus dans aucun zonage environnemental.

Le zonage le plus proche est une zone humide à 700 m à l'Ouest du site (La Croisette).



Légende

 Secteur 4 - BRUAZ

ZONAGES

 Zones humides - inventaires locaux

 Zones humides de la Haute-Savoie

Sources : DREAL, INPN, IGN | Réalisation : AMÉTEN



Figure 29 : Zonages réglementaires en périphérie du site

6.8 Plan local d'urbanisme et servitudes

D'après le PLU de la commune de MARNAZ, les parcelles étudiées sont classées en zone :

- Aub : zone d'urbanisation future de moyenne densité, insuffisamment équipée ;
- UB : zone d'urbanisation de forte densité, en périphérie de l'hypercentre ;

De plus, les parcelles sont soumises aux dispositions suivantes :

- Emplacement réservé ;
- Périmètre comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation ;
- Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU ;
- Périmètre de droit de préemption urbain.

Il conviendra à la commune de MARNAZ de s'assurer du respect des prescriptions et servitudes des zones Aub et UB ainsi qu'aux autres périmètres, dans le cadre de son projet.

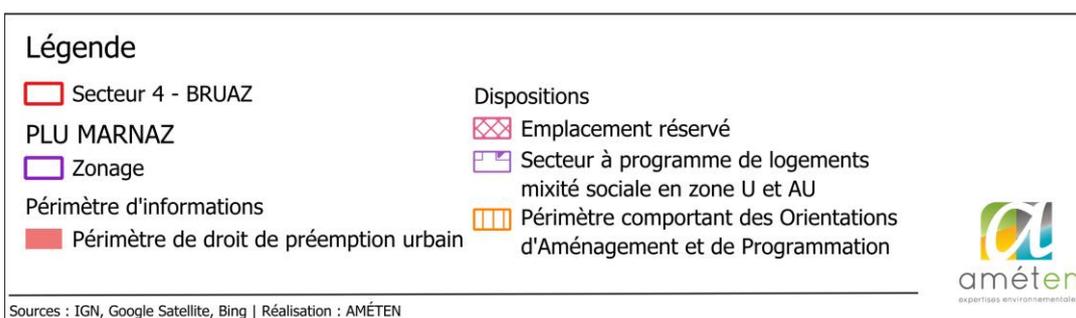


Figure 30 : Extrait du PLU de MARNAZ (source : Géoportail de l'urbanisme)

6.9 Vulnérabilité des milieux

Le milieu eaux souterraines présente une **vulnérabilité forte**. Il existe des niveaux aquifères plus ou moins discontinus vers 8-15 m de profondeur. Cependant, le site ne se trouve pas dans l’emprise d’un périmètre de protection d’un captage.

Le milieu eaux superficielles présente une **vulnérabilité moyenne**, compte-tenu de la proximité avec le cours d’eau le plus proche (le torrent de Marnaz à moins de 100 m à l’Est). Cependant, aucun rejet direct n’a été identifié.

L’environnement du site présente une **vulnérabilité faible**. Le site est localisé en dehors de tout zonage réglementaire et au cœur d’une zone déjà urbanisée et fortement industrialisée.

7 A130 – SCHEMA CONCEPTUEL ET PROGRAMME PREVISIONNEL D'INVESTIGATIONS

7.1 Schéma conceptuel préliminaire

Les sources potentielles de pollution identifiées lors de l'étude historique et documentaire ont pu avoir un impact sur la qualité des sols présents.

Les cibles à protéger sont les futurs occupants du site.

Les composés associés aux différentes sources de pollutions peuvent générer les voies de transfert suivantes :

- Ingestion de terres impactées ou contact direct ;
- Inhalation de poussières de sols ;
- Inhalation de composés volatils.

7.2 Milieu(x) à investiguer

Les sources de pollution potentielles présentes au droit du site ont pu impacter les sols et les dalles bétons. Nous recommandons la réalisation **d'investigations sur les milieux sol et dalle béton**.

De plus, nous préconisons également l'équipement de sondages en piézairs et la réalisation de deux campagnes de prélèvements sur les gaz du sol. En effet, au regard des activités, des composés volatils sont potentiellement présents dans les sols. L'étude historique et documentaire n'a pour rappel pas permis de localiser avec précision les anciennes installations de décolletage sur l'ensemble des bâtiments, et notamment les stockages de solvants chlorés et les zones de dégraissage. Le milieu gaz du sol étant un milieu intégrateur de la pollution, des investigations sur ce milieu peuvent permettre de mettre en évidence des contaminations qui ne seraient pas détectées sur les sondages sols (prélèvement très ponctuel). La mise en place de piézairs dans les anciens ateliers de décolletage permettra donc une meilleure caractérisation des niveaux de contamination du site et donc une meilleure appréhension des potentiels risques sanitaires à prendre en compte dans le cadre de la réhabilitation du site.

7.3 Paramètres pris en compte pour la définition du programme

7.3.1 Contrainte du site

Des zones en enrobé sont présentes sur le site DANCET/DOCQUIN et du carrelage est présent sur le site CHEVAQUE. De ce fait, un diagnostic amiante devra être réalisé en amont des sondages de sols pour certifier de l'absence d'amiante dans les revêtements qui devront être traversés lors des forages.

Les sites BUCHET et DANCET/DOCQUIN présentent des sous-sols avec des niveaux de plafond bas. Il sera donc nécessaire d'intervenir avec une petite machine de forage (carottier portatif).

Enfin, sur les sites CHEVAQUE et DANCET/DOCQUIN, les cuves de fioul enterrées n'ont pas pu être localisées précisément. Nous recommandons donc la réalisation d'une géodétection de ces cuves en amont des diagnostics.

7.3.2 Prise en compte du projet

Le projet n'a pour le moment pas été défini.

7.3.3 Implantation des sondages et profondeur

Les sondages seront implantés au droit des zones sources potentielles identifiées, jusqu'à des profondeurs variables entre 3 et 5 m environ.

Les prélèvements de dalle béton seront réalisés sur l'ensemble des bâtiments ayant accueilli des activités de décolletage et/ou activités industrielles. Enfin, certains sondages seront équipés de piézaires pour la réalisation de campagne de prélèvements sur les gaz du sol.

7.3.4 Choix des substances

Nous recommandons la recherche des composés suivants :

Milieu sol :

- Des analyses type Pack ISDI + HCT C5-C10 + 8 métaux + COHV conformément à la réglementation déchets du 12/12/2014 afin d'établir un état général des sols et de définir la filière d'évacuation dans le cas de futurs déblais ;
- Des analyses type HCT C5-C10 + HCT C10-C40 + HAP + BTEX + PCB + 8 métaux + COHV conformément aux activités / zones sources potentielles de pollution identifiées ;

Milieu dalle béton :

- HCT + HAP + BTEX + COHV compte tenu du passif d'activités de décolletage ;

Milieu gaz du sol :

- HCT par TPH + BTEX + Naphtalène + COHV compte tenu du passif d'activités de décolletage ;

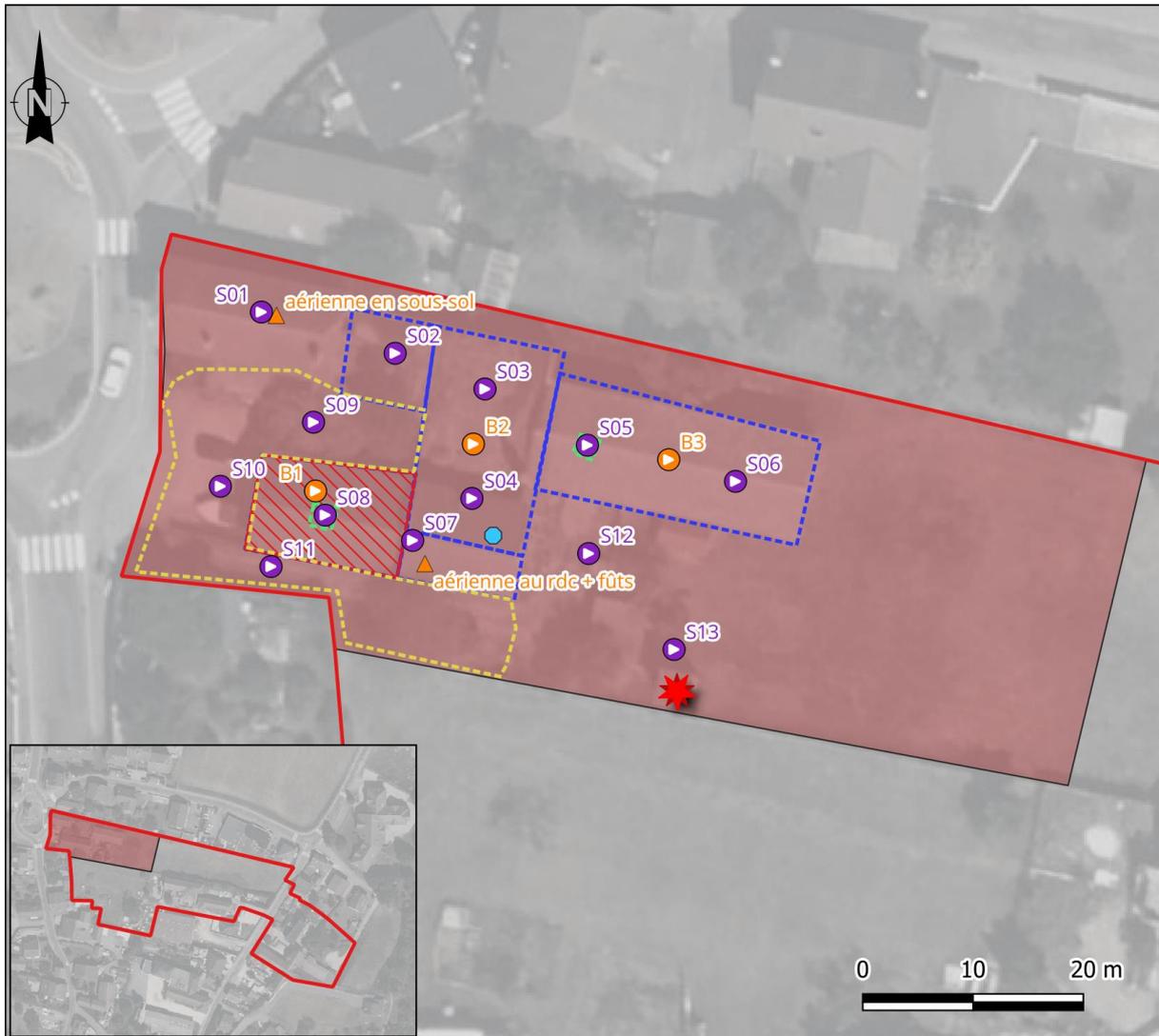
7.4 Programme d'investigation proposé

Les tableaux et figures suivants proposent un programme d'investigations par site présentant des sources de pollution potentielles (cf paragraphe 5.3). La localisation des sondages proposée pourra être adaptée en fonction du passage d'éventuels réseau et de contraintes non observées lors de la visite.

Les sites DANCET/DOCQUIN et la parcelle 672 se trouvant adjacent ont été réunis en un seul et même site.

Remarque importante : aucun programme n'a été défini pour la parcelle 638 réhabilitée en logement. L'historique n'était pas connu, il serait souhaitable de pouvoir mener des investigations (ex : air sous dalle).

Parcelles 660 et 661 (site BUCHET) :



Légende

SECTEUR 4

Secteur 4 - BRUAZ

Emprise BUCHET

INVESTIGATIONS PROPOSEES

Sondages proposés

Carottages béton proposés

Sondages équipés de piézairs

SOURCES DE POLLUTION POTENTIELLES

Cuves de fioul

Transformateur

Déversement d'huiles (zone suspectée)

Zone de dégraissage / séchage (fûts)

Emprise bâtiment décolletage (dalle huileuse)

Chaudière



Sources : IGN, Google Satellite, Bing | Réalisation : AMÉTEN

Figure 31 : Localisation prévisionnelle des investigations sur les sols, dalle béton et gaz du sol (A130) – site BUCHET

Milieu sol :

| Milieux reconnus | Prestations | Nom | Localisation | Profondeur (m) | Passage de dalle / Enrobé | Contrainte | Programme analytique | | |
|------------------|-------------|-----------|--------------------------------------|----------------|---------------------------|------------|---|--|-----------------|
| | | | | | | | Pack ISDI (arrêté du 12/12/2014) + 8 métaux + COHV + HCT C5-C10 | Pack HCT C5-C40 + HAP + 8 métaux + BTEX + PCB + COHV | Mise en réserve |
| SOLS | Carottier | S01 | Sous-sol (cuve aérienne de fioul) | 3 | - | - | - | 1 | 2 |
| | | S02 | Atelier - dalle imprégnée | 3 | Dalle | - | 1 | 1 | 1 |
| | | S03 | | 3 | Dalle | - | - | 2 | 1 |
| | | S04 | | 3 | Dalle | - | 1 | 1 | 1 |
| | | S05* | | 3 | Dalle | - | 1 | 1 | 1 |
| | | S06 | | 3 | Dalle | - | - | 2 | 1 |
| | | S07 | Cuve aérienne en rdc + fûts | 3 | Dalle | - | - | 1 | 2 |
| | | S08* | Fûts de trichloroéthylène | 3 | Dalle | - | 1 | 1 | 1 |
| | | S09 | Zone probable de déversement d'huile | 3 | - | - | - | 2 | 1 |
| | | S10 | | 3 | - | - | 1 | 1 | 1 |
| | | S11 | | 3 | - | - | - | 2 | 1 |
| | | S12 | Extérieur - bordure d'atelier | 3 | - | - | - | 1 | 2 |
| | | S13 | Transformateur | 3 | - | - | 1 | - | 2 |
| TOTAL | | 13 | | 39 ml | | | 6 | 16 | 17 |

* sondages équipés de piézairs

Tableau 6 : Programme prévisionnel d'investigations sur les sols – site BUCHET

Milieu dalle béton :

| Milieux reconnus | Prestations | Nom | Localisation | Contrainte | Programme analytique |
|------------------|-------------|----------|-------------------------------------|------------|------------------------------|
| | | | | | Pack HCT + HAP + BTEX + COHV |
| BETON | Carottier | B1 | Atelier - fûts de trichloroéthylène | - | 1 |
| | | B2 | Atelier - dalle imprégnée | - | 1 |
| | | B3 | | - | 1 |
| TOTAL | | 3 | | | 3 |

Tableau 7 : Programme prévisionnel d'investigations sur les dalles bétons – site BUCHET

Milieu gaz du sol :

| | |
|------------------------------|---|
| Composés recherchés | BTEX / Naphtalène / TPH C5-C16 / COHV |
| Supports préconisés | Tube de Charbon actif TCA 50/100 |
| Débit préconisé | 0,5 L/min pour le support TCA |
| Temps de prélèvements | 60 à 120 minutes |
| Nombre d'ouvrages | 2 piézairs |
| Nombre de campagnes | 2 campagnes dans des conditions météorologiques différentes |

Tableau 8 : Programme prévisionnel d'investigations sur les gaz du sol – site BUCHET

Parcelles 646, 645, 644, 643, 642, 641, 640 et 639 (site DANCET/DOCQUIN) et parcelle 672 :

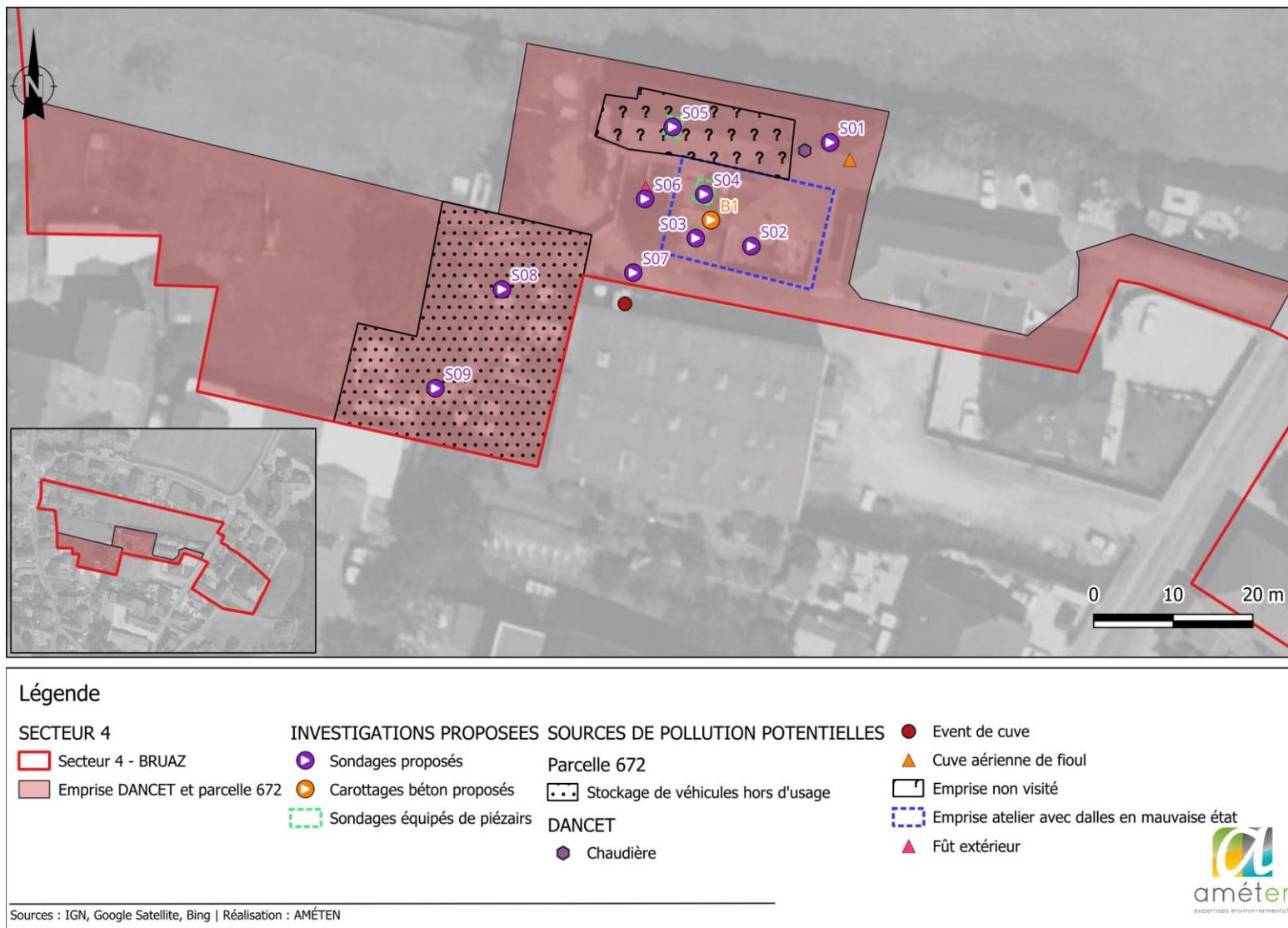


Figure 32 : Localisation prévisionnelle des investigations sur les sols, dalle béton et gaz du sol (A130) – site DANCET/DOCQUIN et parcelle 672

Milieu sol :

| Milieux reconnus | Prestations | Nom | Localisation | Profondeur (m) | Passage de dalle / Enrobé | Contrainte | Programme analytique | | |
|------------------|-------------|----------|---|----------------|---------------------------|---|---|--|-----------------|
| | | | | | | | Pack ISDI (arrêté du 12/12/2014) + 8 métaux + COHV + HCT C5-C10 | Pack HCT C5-C40 + HAP + 8 métaux + BTEX + PCB + COHV | Mise en réserve |
| SOLS | Carottier | S01 | Sous-sol - cuve aérienne + chaudière | 3 | Dalle | - | - | 1 | 2 |
| | | S02 | | 3 | Dalle | - | - | 2 | 1 |
| | | S03 | Atelier - dalle en mauvaise état | 3 | Dalle | - | 1 | - | 2 |
| | | S04* | | 3 | Dalle | - | - | 2 | 1 |
| | | S05* | Bâtiment non visité - incertitude | 3 | Dalle | - | 1 | 1 | 1 |
| | | S06 | Fût extérieur | 3 | - | - | - | 1 | 2 |
| | | S07 | Event - probable cuve | 5 | Enrobé | Diagnostic amiante sur enrobé à réaliser en amont de l'intervention + géodétection cuve | - | 2 | 3 |
| | | S08 | Parcelle 672 - stockage de véhicules hors d'usage | 3 | - | - | 1 | - | 2 |
| | | S09 | | 3 | - | - | - | 1 | 2 |
| TOTAL | | 9 | | 29 ml | | 3 | 10 | 16 | |

* sondages équipés de piézairs

Tableau 9 : Programme prévisionnel d'investigations sur les sols – site DANCET/DOCQUIN et parcelle 672Milieu dalle béton :

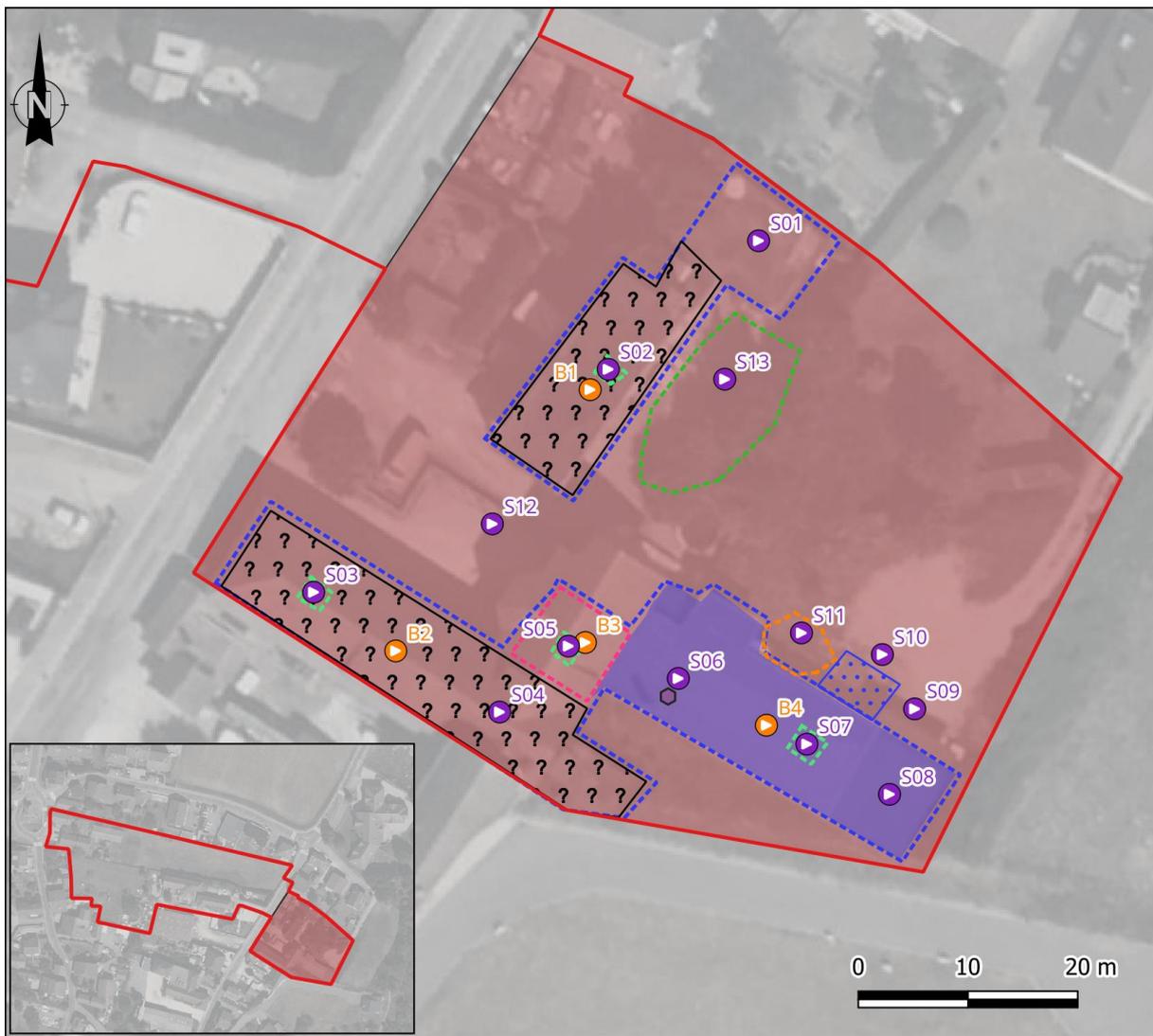
| Milieux reconnus | Prestations | Nom | Localisation | Contrainte | Programme analytique |
|------------------|-------------|----------|--------------|------------|------------------------------|
| | | | | | Pack HCT + HAP + BTEX + COHV |
| BETON | Carottier | B1 | Atelier | - | 1 |
| TOTAL | | 1 | | | 1 |

Tableau 10 : Programme prévisionnel d'investigations sur les dalles bétons – site DANCET/DOCQUIN et parcelle 672Milieu gaz du sol :

| | |
|------------------------------|---|
| Composés recherchés | BTEX / Naphtalène / TPH C5-C16 / COHV |
| Supports préconisés | Tube de Charbon actif TCA 50/100 |
| Débit préconisé | 0,5 L/min pour le support TCA |
| Temps de prélèvements | 60 à 120 minutes |
| Nombre d'ouvrages | 2 piézairs |
| Nombre de campagnes | 2 campagnes dans des conditions météorologiques différentes |

Tableau 11 : Programme prévisionnel d'investigations sur les gaz du sol – site DANCET/DOCQUIN et parcelle 672

Parcelles 455, 456, 457, 458, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470 et 471 (site CHEVAQUE) :



Légende

SECTEUR 4

Secteur 4 - BRUAZ

Emprise CHEVAQUE

INVESTIGATIONS PROPOSEES

▶ Sondages proposés

▶ Carottages béton proposés

Sondages équipés de piézairs

SOURCES DE POLLUTION POTENTIELLES

● Chaudière

Zone probable de la cuve enterrée

Fosse pour séchage des pièces

Fosse à limaille

Emprise non visitée (en rdc /sous-sol)

Suspicion de remblais (Renouée du Japon)

Emprise bâtiment de décolletage

Emprise atelier avec carrelage huileux



Sources : IGN, Google Satellite, Bing | Réalisation : AMÉTEN

Figure 33 : Localisation prévisionnelle des investigations sur les sols, dalle béton et gaz du sol (A130) – site CHEVAQUE

Milieu sol :

| Milieux reconnus | Prestations | Nom | Localisation | Profondeur (m) | Passage de dalle / Enrobé | Contrainte | Programme analytique | | |
|------------------|-------------|-----------|---|----------------|---------------------------|--|---|--|-----------------|
| | | | | | | | Pack ISDI (arrêté du 12/12/2014) + 8 métaux + COHV + HCT C5-C10 | Pack HCT C5-C40 + HAP + 8 métaux + BTEX + PCB + COHV | Mise en réserve |
| SOLS | Carottier | S01 | Bâtiment de décolletage | 3 | Dalle | - | - | 1 | 2 |
| | | S02* | Bâtiment de décolletage - incertitude - non visité | 3 | Dalle | - | 1 | 1 | 1 |
| | | S03* | Bâtiment de décolletage - incertitude - non visité | 3 | Dalle | - | - | 1 | 2 |
| | | S04 | Bâtiment de décolletage - incertitude - non visité | 3 | Dalle | - | 1 | 1 | 1 |
| | | S05* | Fosse pour séchage des pièces | 3 | Dalle | - | - | 2 | 1 |
| | | S06 | Atelier avec dalle présentant des taches d'huiles + chaudière | 3 | Dalle | Diagnostic amiante sur carrelage à réaliser en amont de l'intervention | - | 2 | 1 |
| | | S07* | Atelier avec dalle présentant des taches d'huiles | 3 | Dalle | Diagnostic amiante sur carrelage à réaliser en amont de l'intervention | 1 | 1 | 1 |
| | | S08 | Benne à limaille | 3 | Dalle | | - | 2 | 1 |
| | | S09 | Benne à limaille | 5 | - | | - | 2 | 3 |
| | | S10 | Benne à limaille | 5 | - | - | 1 | 2 | 2 |
| | | S11 | Benne à limaille + zone probable des cuves enterrées | 5 | - | Géodétection cuve | - | 2 | 3 |
| | | S12 | Extérieur bâtiment de décolletage | 3 | - | - | - | 1 | 2 |
| | | S13 | Extérieur bâtiment de décolletage | 3 | - | - | 1 | - | 2 |
| TOTAL | | 13 | | 45 ml | | 5 | 18 | 22 | |

* sondages équipés de piézoirs

Tableau 12 : Programme prévisionnel d'investigations sur les sols – site CHEVAQUEMilieu dalle béton :

| Milieux reconnus | Prestations | Nom | Localisation | Contrainte | Programme analytique |
|------------------|-------------|----------|--------------------------------------|--|------------------------------|
| | | | | | Pack HCT + HAP + BTEX + COHV |
| BETON | Carottier | B1 | Sous-sol non visité | - | 1 |
| | | B2 | RDC non visité | - | 1 |
| | | B3 | Fosse de séchage des pièces | - | 1 |
| | | B4 | Dalle présentant des taches d'huiles | Diagnostic amiante sur carrelage à réaliser en amont de l'intervention | 1 |
| TOTAL | | 4 | | | 4 |

Tableau 13 : Programme prévisionnel d'investigations sur les dalles bétons – site CHEVAQUEMilieu gaz du sol :

| | |
|------------------------------|---|
| Composés recherchés | BTEX / Naphtalène / TPH C5-C16 / COHV |
| Supports préconisés | Tube de Charbon actif TCA 50/100 |
| Débit préconisé | 0,5 L/min pour le support TCA |
| Temps de prélèvements | 60 à 120 minutes |
| Nombre d'ouvrages | 4 piézoirs |
| Nombre de campagnes | 2 campagnes dans des conditions météorologiques différentes |

Tableau 14 : Programme prévisionnel d'investigations sur les gaz du sol – site CHEVAQUE

8 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre de la restructuration et l'urbanisation du centre-ville de MARNAZ (74), la commune a identifié plusieurs secteurs présentant un risque de pollution, en lien avec des anciennes activités de décolletage dont le secteur nommé BRUAZ (secteur 4).

Le secteur 4 est actuellement occupé par plusieurs bâtiments ayant accueilli des activités industrielles et des logements. Des espaces verts sont également présents, ainsi que la rue du Battoir coupant le site en deux. Au regard de la superficie importante du secteur 4 et des différentes occupations identifiées, nous avons divisé le site d'étude en plusieurs sous-secteurs pour les besoins de l'étude.

Le projet n'est pas encore défini à ce stade. D'après l'étude historique, les différents sites (BUCHET, DANCET/DOCQUIN, parcelle 638 et CHEVAQUE) étaient déjà occupés par des bâtiments en 1927 puis des extensions ont été réalisées au cours des années. Tous ces bâtiments ont accueilli des activités de décolletage hormis la parcelle 638, occupée actuellement pour un logement et dont aucune autre information n'a été obtenue. L'usine BUCHET est actuellement inoccupée et à l'abandon. Le site DANCET / DOCQUIN a été réhabilité en partie pour du logement et le reste est inoccupé. Enfin, le site CHEVAQUE est en grande partie inoccupé hormis pour du stockage et une entreprise de paysagiste.

Sur la base des données collectées lors de l'étude historique et documentaire, **il apparait que les sources potentielles de pollution misent en évidence sont les suivantes :**

Parcelles 660 et 661 (site BUCHET) :

- **Un bâtiment ayant accueilli une activité de décolletage comprenant :**
 - **Une cuve de fioul aérienne en sous-sol ;**
 - **Une cuve de fioul aérienne au rez-de-chaussée de l'atelier ainsi qu'une chaudière ;**
 - **Des ateliers présentant des dalles visuellement fortement imprégnées par des huiles. Nous n'avons pas pu identifier avec précisions l'emplacement des différentes zones d'activités (usinage, stockages, etc...). Au regard de l'état général dégradé des dalles et de leur aspect huileux et noirâtre, l'ensemble des ateliers est considéré comme une source potentielle de pollution ;**

Une pièce qui devait servir au dégraissage/séchage des pièces dans laquelle se trouvent encore des fûts de trichloroéthylène ;
- **Des déversements d'huiles/produits chlorés en extérieurs en bordure du bâtiment d'après les témoignage recueillis par la Mairie. La localisation de ces déversements n'a pas été précisée mais nous pouvons supposer qu'ils ont eu lieu en bordure du bâtiment qui servait pour le dégraissage/séchage des pièces ;**
- **Un transformateur électrique en extérieur ;**

Parcelle 672 :

- **Stockages de véhicules hors d'usage en partie Est.**

Parcelles 647 et 662 : Aucune source potentielle de pollution n'a été identifiée sur ces parcelles.

Parcelles 646, 645, 644, 643, 642, 641, 640 et 639 (site DANCET/DOCQUIN) :

- **Un bâtiment ayant accueilli une ancienne activité de décolletage comprenant :**
 - **Une chaudière et une cuve aérienne de fioul en sous-sol ;**
 - **Des dalles en mauvaise état sur l'ensemble de la partie atelier visitée, qui a probablement accueilli des activités de décolletage (peu de données disponibles) ;**
- **Un événement de cuve se trouve en bordure du bâtiment de la parcelle 631. La cuve peut potentiellement être présente dans l'emprise du site d'étude ;**
- **Un fût en extérieur, dans une zone en friche devant l'atelier.**

- A noter qu'une partie du site du site n'a pas pu être visitée, une incertitude subsiste donc sur la zone non visitée (bâtiment DOCQUIN au Nord) dont le rez-de-chaussée semble être un ancien atelier.

Parcelle 638 : Cette parcelle, réhabilitée en logement n'a pas été visitée et aucune donnée sur l'historique n'est disponible.

Parcelles 455, 456, 457, 458, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470 et 471 (site CHEVAQUE) :

- Un bâtiment au Nord ayant accueilli une activité de décolletage. L'emplacement des différentes zones d'activités liées au décolletage (usinage, dégraissage, stockages, etc...) n'ayant pas été localisé, le bâtiment dans son entièreté est considéré comme source potentielle de pollution.
- Un bâtiment au Sud ayant accueilli des activités de décolletage comprenant :
 - Des ateliers avec sol carrelé huileux. Nous n'avons pas pu identifier avec précisions l'emplacement des différentes zones d'activités (usinage, stockages, etc...). Au regard de l'aspect huileux des dalles, l'ensemble des ateliers est considéré comme une source potentielle de pollution ;
 - Une chaudière ;
 - Une fosse avec des anciennes structures servant probablement au séchage des pièces ;
- Une benne à limaille dans une fosse enterrée en extérieur ;
- Une cuve de fioul enterrée de capacité inconnue (dont la localisation précise n'a pas pu être définie) ;
- Des potentiels remblais au droit des zones envahies par de la Renouée asiatique ;
- Un incendie des bâtiments dans les années 1980 (pas de donnée détaillée disponibles).

A noter que l'ensemble du site n'a pas pu être visité, une incertitude subsiste donc sur les zones non visitées (sous-sol du bâtiment au Nord et rez-de-chaussée du bâtiment au Sud).

Au regard, de ce qui précède, la poursuite de la méthodologie nationale appliquée aux sites et sols pollués semble nécessaire avec la mise en œuvre d'investigations sur les milieux sol et dalle béton (prestation DIAG-A200 de la norme NFX 31-620).

De plus, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de localiser avec précision les anciennes installations de décolletage sur l'ensemble des bâtiments, et notamment les stockages de solvants chlorés et les zones de dégraissage, nous recommandons de mener des investigations sur le milieu gaz du sol (prestation A320). Le milieu gaz du sol étant un milieu intégrateur de la pollution, des investigations sur ce milieu peuvent permettre de mettre en évidence des contaminations qui ne seraient pas détectées sur les sondages sols (prélèvement très ponctuel). Nous recommandons donc d'équiper des sondages en piézaires dans les anciens ateliers de décolletage afin de mieux caractériser les niveaux de contamination du site et donc de permettre une meilleure appréhension des potentiels risques sanitaires à prendre en compte dans le cadre de la réhabilitation du site.

Les composés ciblés seront les suivants : HCT, HAP, BTEX, PCB, COHV et métaux.

Nous rappelons que certains bâtiments n'ont pas pu être visités lors de la mission et constituent des zones d'incertitudes. Par ailleurs, aucun programme n'a été défini pour la parcelle 638 occupée par des logements. L'historique n'était pas connu, il serait souhaitable de pouvoir mener des investigations (ex : air sous dalle). En parallèle des diagnostics de pollution, nous recommandons de procéder à la mise en sécurité des sites en procédant à l'élimination des produits dangereux encore présents. Il s'agit notamment de procéder aux opérations de vidange/dégazage/inertage des différentes cuves identifiées et d'évacuer vers des filières adaptées les fûts.

9 LIMITES D'UTILISATION D'UNE ETUDE DE POLLUTION

- Une étude de la pollution du milieu souterrain a pour seule fonction de renseigner sur la qualité des sols, des eaux ou des déchets contenus dans le milieu souterrain. Toute utilisation en dehors de ce contexte, dans un but géotechnique par exemple, ne saurait engager la responsabilité de notre société.
- Il est précisé que le diagnostic repose sur une reconnaissance du sous-sol réalisée au moyen de sondages répartis sur le site, soit selon un maillage régulier, soit de façon orientée en fonction des informations historiques ou bien encore en fonction de la localisation des installations qui ont été indiquées par l'exploitant comme pouvant être à l'origine d'une pollution. Ce dispositif ne permet pas de lever la totalité des aléas, dont l'extension possible est en relation inverse de la densité du maillage de sondages, et qui sont liés à des hétérogénéités toujours possibles en milieu naturel ou artificiel. Par ailleurs, l'inaccessibilité de certaines zones peut entraîner un défaut d'observation non imputable à notre société.
- Le diagnostic rend compte d'un état du milieu à un instant donné. Des événements ultérieurs au diagnostic (interventions humaines ou phénomènes naturels) peuvent modifier la situation observée à cet instant.
- Les conclusions de ce diagnostic et mesures de gestions associées sont valables pour un projet donné. Toute modification du projet et de ses caractéristiques donnera lieu à une mise à jour de la présente étude et de ses conclusions.

10 GLOSSAIRE

AERMC (Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse) : établissement public du ministère de l'environnement, dédié à la préservation de l'eau.

BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) : organisme public français de référence dans le domaine des sciences de la Terre pour la gestion des ressources et des risques du sol et du sous-sol. C'est le service géologique national français.

BSS (Banque du sous-sol) : base de données gérée par le BRGM qui concentre les données sur les ouvrages (forages, sondages, puits et sources) souterrains du territoire. Elle est consultable sur le site *Infoterre*.

BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène, Xylènes) : Les BTEX (Benzène, Toluène, Éthylbenzène et Xylènes) sont des composés organiques mono-aromatiques volatils qui ont des propriétés toxiques.

Eluat : voir lixiviation

HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) : Ces composés constitués d'hydrocarbures cycliques sont générés par la combustion de matières fossiles. Ils sont peu mobiles dans les sols.

HCT (Hydrocarbures Totaux) : Il s'agit généralement de carburants pétroliers, moyennement mobiles dans les sols.

ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes) : Ce type d'installation permet l'élimination de déchets industriels inertes par dépôt ou enfouissement sur ou dans la terre. Sont considérés comme déchets inertes des déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante.

ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) : Ces installations sont classées pour la protection de l'environnement et sont soumises à autorisation préfectorale dans tous les cas. Cette autorisation précise, entre autres, les capacités maximales et annuelles de l'installation, la durée de l'exploitation et les superficies de l'installation de la zone à exploiter et les prescriptions techniques requises.

ISDD (Installation de Stockage de Déchets Dangereux) : Ce type d'installation permet l'élimination de déchets spéciaux qu'ils soient d'origine industrielle ou domestiques mais également les déchets issus des activités de soins.

Lixiviation : Opération consistant à soumettre une matrice (sol par exemple) à l'action d'un solvant (en général de l'eau). On appelle lixiviat la solution obtenue par lixiviation dans le milieu réel (ex : une décharge). La solution obtenue après lixiviation d'un matériau au laboratoire est appelée un éluat.

PCB (Polychlorobiphényles) : L'utilisation des PCB est interdite en France depuis 1975 (mais leur usage en système clos est toléré). On les rencontre essentiellement dans les isolants diélectriques, dans les transformateurs et condensateurs individuels. Ces composés sont peu volatils et peu solubles.

ANNEXE 1 :

Questionnaire de la visite de site

QUESTIONNAIRE DE VISITE

AUTEUR : Emma CAMUS

ORGANISME : AMÉTÉN

DATE(S) DE(S) VISITE(S) : 10/09/2024 & 14/10/2024

1 LOCALISATION / IDENTIFICATION

COMMUNE : MARNAZ

DÉPARTEMENT : 74

DÉSIGNATION USUELLE DU SITE : BRUAZ

ADRESSE : rue du Bargy / rue du Battoir

CARTE TOPOGRAPHIQUE / LOCALISATION :

Coordonnées LAMBERT 93 moyennes :

X : 972 626 Y : 6 557 087

Topographie générale du site :

- Altitude moyenne du site Z (NGF) : 521 m NGF.
- Superficie approximative : environ 15 300 m².

TOPOLOGIE DU SITE / UTILISATION ACTUELLE

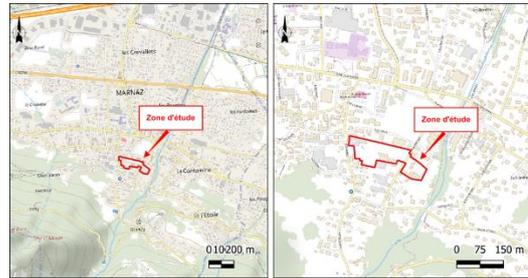
- Décharge
- Friche industrielle :
 - Sites BUCHET et DANCET/DOCQUIN : ancien site de décolletage
 - Parcelle 672 : stockages de véhicules hors d'usage
 - Site CHEVAQUE : Ancien sites de décolletage et paysagiste
- Site industriel :
- Site réoccupé :
- Agriculture
- Habitations, loisirs, écoles
 - Site DANCET/DOCQUIN : logements
 - Parcelle 638 : logements
- Commerce
- Documents d'urbanisme (préciser)
- Autres (préciser) : Parcelles enherbées (parcelles 647 et 662)

Conditions d'accès au site

- Site clôturé et surveillé
- Site non clôturé, ou clôture en mauvais état, mais surveillé
- Site clôturé mais non surveillé
- Site non clôturé, ou clôture en mauvais état et non surveillé

Populations présentes sur le site

- Aucune présence : Sites BUCHET, DANCET/DOCQUIN, parcelles 672, 647 et 662
- Présence occasionnelle
- Présence régulière sur site : Site CHEVAQUE et parcelle 638



Typologie des populations présentes sur le site

- Travailleurs : Site CHEVAQUE
- Adultes : Parcelle 638
- Personnes sensibles (enfants...) : Parcelle 638

2 ACTIVITÉ(S) INDUSTRIELLES PRATIQUÉES SUR LE SITE

(A classer par ordre chronologique d'apparition sur le site - Rubrique nomenclature IC)

- Parcelles 660 et 631 : Entreprise BUCHET – décolletage ;
- Parcelles 672 : stockages de véhicules hors d'usage ;
- Parcelles 646, 645, 644, 643, 642, 641 et 639 :
 - o Entreprises DANCET – décolletage (arrêté des activités dans les années 1980-1990) ;
 - o Entreprise DOCQUIN – activités industrielle inconnue
- Parcelles 455, 456, 457, 458, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470 et 471 :
 - o 1960 : SIDEC pour de l'horlogerie et du décolletage ;
 - o 1997 : Décolletage Automatique FAVRE ;
 - o Usine la Savoyarde (en lien avec l'usine CHEVAQUE) avec plusieurs sous-groupe SOMECO, DEB Emile BOUVERAT, GANDAIS Raymond. Une forte pollution aux huiles est suspectée notamment avec la présence de machines non protégées.
 - o Entreprise ROCHER BOCHY et ABR dans le taillage d'engrenage ;
 - o Usine CHEVAQUE : décolletage ;
 - o SAMPAIO : paysagiste ;
 - o Benoit JOLIVET : décolletage

3 ENVIRONNEMENT DU SITE

- Agricole / forestier
- Proximité d'une zone à protéger (Natura 2000, ZNIEFF, ZICO...)
- Industriel
- Commercial
- Établissements sensibles (crèches, établissements scolaires, parcs et jardins publics)
- Habitat :
 - Collectif
 - Résidentiel avec ou sans jardin potager
 - Dispersé

Dans la mesure du possible, voire si les locaux sont construits sur des vides sanitaires, des sous-sols.

REMARQUES GÉNÉRALES :

4 DESCRIPTION SUR PLACE

4.1 SCHÉMA D'IMPLANTATION SUR LE SITE – PHOTOGRAPHIES

Voir rapport

4.2 BÂTIMENT(S) EXISTANTS

Nombre : 5

| Dénomination | Type | État | Dimension (m ²) | Utilisation | Accès |
|-----------------------------------|----------|--|-------------------------------------|---|----------------------------|
| BUCHET | | | | | |
| Bâtiment principal | Bâtiment | Mauvais (dalles fortement imprégnées) | 850 m ² (emprise au sol) | Ancien site de décolletage et logements en étages | Rue du bargy |
| Parcelle 672 | | | | | |
| / | / | / | / | / | / |
| Parcelle 647 et 662 | | | | | |
| / | / | / | / | / | / |
| DANCET / DOCQUIN | | | | | |
| Bâtiment principal | Bâtiment | Une partie réhabilitée en logement et une partie en mauvaise état (infiltration) | 540 m ² (emprise au sol) | Ancien site de décolletage et logements | 221 et 221b rue du Battoir |
| Parcelle 638 (non visitée) | | | | | |
| Bâtiment principal | Bâtiment | ? | 310 m ² (emprise au sol) | Logements | 215 rue du Battoir |
| CHEVAQUE | | | | | |
| Bâtiment Nord | Bâtiment | Moyen | 300 m ² (emprise au sol) | Ancien site de décolletage / stockages | Rue du Battoir |
| Bâtiment Sud | Bâtiment | Moyen (taches d'huiles sur carrelage) | 900 m ² (emprise au sol) | Anciens sites de décolletage / paysagiste / stockages | Rue du Battoir |

4.3 SUPERSTRUCTURE(S) / OUVRAGE(S) EXISTANTS

Nombre : 5

| Dénomination | Type | État | Dimension | Utilisation | Accès |
|-----------------------------------|---------------------------|------|---------------------------|--|----------------|
| BUCHET | | | | | |
| Edifice de nature inconnue | / | / | Environ 20 m ² | / | Rue du Bargy |
| Garages | Garages | Bon | Environ 30 m ² | Stockages, voitures | Rue du Bargy |
| Transformateur | Transformateur électrique | Bon | / | Electricité | Rue du Bargy |
| Cabanon de jardin | Cabanon en bois | Bon | Environ 10 m ² | Stockages | Rue du Bargy |
| Parcelle 672 | | | | | |
| / | / | / | / | / | / |
| Parcelle 647 et 662 | | | | | |
| / | / | / | / | / | / |
| DANCET / DOCQUIN | | | | | |
| / | / | / | / | / | / |
| Parcelle 638 (non visitée) | | | | | |
| ? | ? | ? | ? | ? | ? |
| CHEVAQUE | | | | | |
| Fosse à limaille | Fosse | / | / | Fosse à déchets métalliques (limaille) | Rue du Battoir |

4.4 STOCKAGE(S) EXISTANT(S)

Nombre : 7

| | BUCHET | | |
|---|--------------------------|----------------------|---------------------------|
| Nom / Localisation | Cuve de fioul (sous-sol) | Cuve de fioul (rdc) | Fûts de trichloroéthylène |
| Type | Cuve aérienne | Cuve aérienne | Fût (aérien) |
| Conditionnement | Cuve sur dalle | Cuve sur dalle | Fût sur dalle |
| Confinement | - | - | - |
| Volume | - | - | - |
| État | / | / | Mauvais |
| Substances / Produits identifiés | Fioul | Fioul | Trichloréthylène |
| Risques particuliers | Fuite ou débordement | Fuite ou débordement | Fuite |

| | Parcelle 672 | DANCET / DOCQUIN | |
|----------------------------------|--------------------------------------|--------------------------|-------------------|
| Nom / Localisation | Stockage de véhicules hors d'usage | Cuve de fioul (sous-sol) | Fût extérieur |
| Type | Véhicules | Cuve aérienne | Fût (aérien) |
| Conditionnement | A même le sol | Cuve sur dalle | Fût à même le sol |
| Confinement | / | - | - |
| Volume | / | - | - |
| État | Mauvais | / | Mauvais |
| Substances / Produits identifiés | / | Fioul | - |
| Risques particuliers | Risque de fuite d'huiles, gasoil,... | Fuite ou débordement | Fuite |

| | Parcelles 638 (non visitée) | CHEVAQUE |
|----------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Nom / Localisation | ? | Cuve enterrée (non localisée) |
| Type | ? | Cuve enterrée |
| Conditionnement | ? | / |
| Confinement | ? | Enterrée |
| Volume | ? | / |
| État | ? | / |
| Substances / Produits identifiés | ? | Fioul |
| Risques particuliers | ? | Fuite ou débordement |

4.5 DÉPÔT(S) / DÉCHARGE(S) EXISTANT(S)

Nombre : 0

| | | |
|--------------------------|--|--|
| Dénomination | | |
| Type déchets * | | |
| Conditionnement | | |
| Confinement / étanchéité | | |
| Volume – tonnes | | |
| Accès | | |
| Déchets identifiés | | |
| Risques particuliers | | |
| Stabilité du dépôt ** | | |
| Facteur aggravant *** | | |

* typologie : DIS / DIB / mélange

** N : Non / P : Potentiel / E : Évident, avec trois niveaux possibles : F(aible), M(oyen), É(levé)

*** Ex : topographie, rivière en pied de talus

4.6 AUTRES CA

4.7 RACTÉRISTIQUES DU SITE

| Élément caractéristique | Risque(s) potentiel(s) associé(s) |
|--|-----------------------------------|
| Remblais d'origine diverse sur le site | On ne sait pas |
| Excavations, sapes de guerre | NON |
| Orifices (puits) | NON |
| Galeries enterrées | NON |
| Glissements de terrain | NON |
| Autres / préciser | |

5 MILIEU(X) SUSCEPTIBLE(S) D'ÊTRE POLLUÉ(S)

5.1 AIR

- ☒ Existence de produits volatils / pulvérulents : Oui Non
- ☒ Existence de source(s) d'émissions gazeuses ou de poussières, sur le site ou à proximité :
Oui Non

Préciser lesquelles :

5.2 EAUX SUPERFICELLES

Distance du site ou de la source au cours d'eau le plus proche : [le torrent de Marnaz à moins de 100 m à l'Est](#)

Estimation des débits du cours d'eau :

- Utilisation sensible du cours d'eau le plus proche : Oui Non
- Existence de rejets directs en provenance du site : Oui Non
- Existence de rejets extérieurs : Oui Non
- Présence de signes de ruissellement superficiel : Oui Non
- Présence de mares : Oui Non
- Situation en zone d'inondation potentielle : Oui Non

5.3 EAUX SOUTERRAINES

Existence d'une nappe d'eau souterraine sous le site : Oui Non Ne sait pas

Aquifère : [Alluvions de l'Arve](#)

Estimation de la profondeur de la nappe : [8-15 m/TN](#)

Utilisation sensible des eaux souterraines : Oui Non Nature :

Distance du captage le plus proche : [830 m au Sud \(CAPTAGES DE LA BONNAZ\)](#)

Existence potentielle de circulations préférentielles vers la nappe (failles, fractures, puits anciens, réseaux souterrains, lithologie perméable...) : Oui Non Nature :

Existence d'un recouvrement constitué de formations géologiques à faible perméabilité :
Oui Non

5.4 SOL

Projet de requalification du site à court terme : Oui Non

Indices de pollution du sol du site (végétation...) : Oui Non **Renouée du Japon**

Indices de pollution du sol à l'extérieur du site (retombées atmosphériques...) : Oui Non

5.5 POLLUTIONS / ACCIDENTS DÉJÀ CONSTATÉS

Nombre : 1

| Date | Type | Équipement concerné | Origine principale | Manifestations principales |
|------|----------|--------------------------|--------------------|----------------------------|
| 1980 | Incendie | Bâtiment du site CHAVQUE | / | / |

Pollution de l'atmosphère : Oui Non Caractéristiques :

Pollution des eaux de surface : Oui Non Caractéristiques :

Pollution des eaux souterraines : Oui Non Caractéristiques :

Pollution des sols : Oui Non Caractéristiques :

Présence de lagune : Oui Non Caractéristiques :

MESURES PRISES À LA SUITE DE L'ÉVÈNEMENT

- Évaluation des impacts prévisibles
- Mesures de confinement ou d'évacuation des populations
- Mesures de protection des eaux de surface (barrages flottants, usages d'absorbants, de floculants ou de dispersants)
- Mesures de protection des eaux souterraines
- Limitation des usages de l'eau
- Mesures de restriction de l'usage des sols

5.6 CONNAISSANCE DE PLAINTES CONCERNANT L'USAGE DES MILIEUX

Oui Non

Milieu(x) concerné(s) :

6 DOCUMENTS CONCERNANT LE SITE

Voir rapport

7 PERSONNES RENCONTRÉES OU À RENCONTRER

| Nom | Organisme | Téléphone | Rencontrée le (date) |
|-------------------|--|----------------|--------------------------|
| Joëlle LOGUT | Secrétariat des services techniques – Mairie de Marnaz | 04.50.98.35.05 | 10/09/2024 et 14/10/2024 |
| Virginie BOURRIEZ | Directrice des services techniques – Mairie de Marnaz | 06.25.04.69.64 | 10/09/2024 |

8 MESURES DE MISE EN SECURITE A PRENDRE

| ACTION | Oui/Non | DEGRE D'URGENCE |
|---|----------------|---|
| Enlèvement de fûts, bidons, cuve | OUI | Gestion des cuves de fioul et des fûts de trichloroéthylène encore présentes sur site |
| Excavations de terres | NON | |
| Stabilisation de produits ou de sources (bassins, dépôts...) | NON | |
| Mise en œuvre d'un confinement | NON | |
| Restrictions d'accès au site (clôture...) | NON | |
| Evacuation du site | NON | |
| Création de réseau de surveillance des eaux souterraines | NON | |
| Contrôle d'une source d'alimentation en eau potable | NON | |
| Démolition de superstructures (bâtiments, réseaux aériens...) | NON | |
| Comblement de vides | NON | |
| En cas de nécessité, prévenir les autorités préfectorales et Municipales | | |